Schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables PACA

Etat technique et financier

de la mise en œuvre du schéma à fin 2024

Version finalisée du
06 Juin 2025

SOMMAIRE

Sommaire **2**

ÉLEMENTS DE CONTEXTE NATIONAUX **4**

Préambule **12**

Evolution de la production EnR **13**

Dynamique de raccordement EnR **13**

254,1 MW d'installations EnR raccordées en 2024 13

Le raccordement historique du parc éolien offshore au golfe de Fos 13

La filière photovoltaïque, l'énergie renouvelable majeur de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur 14

Affectation des capacités réservées **15**

515 MW de capacités réservées attribuées en 2024 15

20 % de la capacité du schéma allouée à fin 2024 15

Aménagements du schéma **17**

5 MW ont été transférés en 2024. 17

Cartographie des travaux **19**

Avancement des travaux **22**

14 % des travaux de création ont atteint leur seuil de déclenchement 22

Etat financier du schéma **24**

5.7 M€ de quote-part versées par les producteurs et 6 M€ dépensés pour les travaux de création à fin 2024 24

13,3 M€ 24

9.3 M€ dépensés par les gestionnaires de réseau 25

Le coût estimé des travaux de création est de 483.5 M€ 26

Indicateurs de suivi de mise en oeuvre du schéma **28**

Conclusion **30**

Annexes et clés de lecture **31**

Evolution de la production EnR **31**

Aménagements du schéma **32**

Avancement des travaux **33**

Avancement des travaux de l'état initial 36
Avancement des travaux du S3REnR 45
Etat financier du schéma 69
Capacités réservées par poste 70

ÉLEMENTS DE CONTEXTE NATIONAUX

Accélérer la transition énergétique : un impératif collectif, une mobilisation en actes

En 2024, la dynamique de raccordement des énergies renouvelables (EnR) a franchi un cap historique, avec un volume record de 5 900 MW nouvellement raccordés, reflet d'un engagement collectif croissant en faveur de la transition énergétique. Cette croissance de 9,3 % par rapport à 2023 est majoritairement raccordée sur le RPD et principalement portée par le dynamisme des installations photovoltaïques, qui représentent 4 700 MW, dont 3 GW de projets raccordés en basse tension.

Ce mouvement s'inscrit dans la trajectoire définie par l'État pour faire du mix énergétique français un levier de souveraineté, de compétitivité et de résilience face aux défis climatiques.

La France dispose désormais d'un parc de production EnR de plus de 76 000 MW, incluant l'ensemble des filières renouvelables, dont les trois premiers parcs éoliens en mer. Le parc hydraulique représente environ le tiers de la capacité installée, alors que les installations éoliennes et photovoltaïques représentent environ 63% du parc[1].

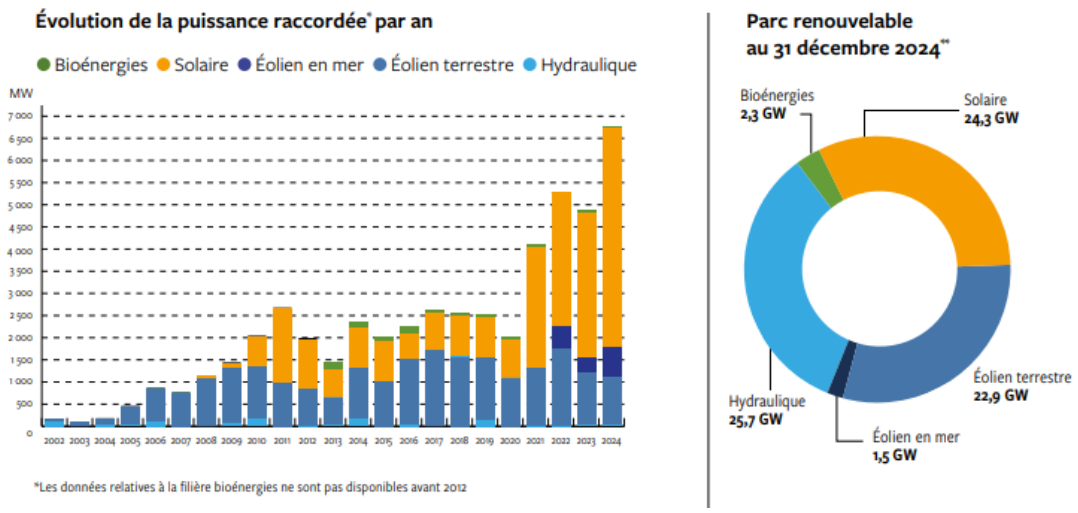

Evolution annuelle des volumes d'EnR raccordés (en MW)

[1] Source : Panorama de l'électricité renouvelable 2024

Un changement d'échelle soutenu par une stratégie industrielle et territoriale structurante

La transition énergétique ne peut réussir qu'à condition d'être accompagnée par une transformation profonde des infrastructures de réseau. Les plans stratégiques portés par RTE et Enedis — respectivement à travers le Schéma Décennal de Développement du Réseau (SDDR) et le Plan de Développement des Réseaux — traduisent cette ambition en cohérence avec les ambitions de l'Etat en matière d'évolution du mix énergétique. Leur mise en œuvre repose sur trois piliers :

- La construction ciblée de nouveaux ouvrages dans toutes les régions, couplée à l'optimisation du réseau existant ;
- La priorisation des investissements au regard des besoins réels d'accueil d'EnR, en veillant à optimiser le bénéfice pour la collectivité ;
- Une coordination renforcée avec les producteurs, rendue possible par une information transparente sur la mise à disposition des capacités d'accueil et les délais de travaux associés.

En anticipation de la mise en œuvre de ces plans stratégiques de développement et renforcement des réseaux publics, Enedis et RTE ont collaboré afin de définir un ordonnancement des projets d'infrastructures nécessaires à l'augmentation des capacités d'accueil. Cet ordonnancement constitue une réponse concrète à l'impératif de rapidité, de coût maîtrisé, et de lisibilité dans les parcours de raccordement.

Afin d'assurer la transparence sur cette démarche et d'offrir de la visibilité sur la mise à disposition de capacités d'accueil sur le réseau, des cartographies des travaux indiquant les dates de mises en service des ouvrages et la capacité d'accueil dégagées pour les énergies renouvelables sont mises à la disposition des parties prenantes sur le site de RTE. Ces cartographies régionales seront actualisées régulièrement et devraient permettre aux porteurs de projets d'affiner leur stratégie de développement.

Le nouveau cadre réglementaire : un levier de transformation à structurer

Le décret du 21 juillet 2024, issu de la loi APER, redéfinit le pilotage des S3REnR (Schémas Régionaux de Raccordement aux EnR). Il introduit une logique de planification évolutive, ancrée dans la réalité des territoires et adaptée aux nouveaux enjeux industriels.

Les principales avancées sont :

- **La mise en place d'une plateforme d'échange numérique** permettant une prise en compte plus fine des prévisions d'installations de production d'électricité pour l'élaboration des nouveaux schémas.
- **Des délais raccourcis pour les révisions** des schémas, en cohérence avec les rythmes de développement des projets.

- **Un horizon de planification des schémas plus long,** de 10 à 15 ans, permettant de mieux dessiner les ouvrages de réseaux à prévoir.
- **La création d'ouvrages prioritaires**, destinés à anticiper les dynamiques de projets avérés et éviter les effets de projets à long développement très incertains bloquants.
- **L'introduction de "réservoirs de travaux"** : dispositifs permettant de répondre aux demandes nouvelles de raccordement qui n'auraient pas été anticipées dans la révision d'un schéma.
- **Une concertation renforcée** avec les collectivités et acteurs de l'aménagement du territoire, pour une planification qui croise ambitions énergétiques et développement local.

Ce cadre pose les bases d'un pilotage plus agile, à condition qu'il soit porté par un dialogue stratégique permanent entre l'État, les gestionnaires de réseaux, les producteurs et les collectivités.

En complément de l'évolution du cadre réglementaire, un cycle de concertation avec les parties prenantes s'est engagé afin de décliner les dispositions du nouveau décret dans les Documentations Techniques des Réseaux (DTR) des gestionnaires de réseau. Ce cycle d'échanges doit notamment permettre de renforcer la cohérence entre les cibles locales de production à raccorder à l'horizon 2035 et les objectifs fixés au niveau national. Il doit également préciser la mise en place des dispositifs qui rendront la planification plus rapide et plus efficiente pour accélérer les raccordements de production, en particulier dans les zones à forte dynamique. Cette planification doit notamment s'appuyer (i) sur la définition de zones d'accélération et (ii) sur l'identification d'ouvrages prioritaires.

Par ailleurs, la circulaire « Ferracci » signée par le ministre de l'Industrie et de l'Énergie le 21 mars 2025, révisant la circulaire dite « Fontaine », a été élaborée sous l'égide de la DGEC. Son objectif principal est de simplifier et d'accélérer le processus de concertation à l'amont des travaux d'infrastructures publiques de transport et de distribution d'électricité, en particulier dans le cadre du développement des énergies renouvelables (EnR).

Dans l'attente, les dernières adaptations de schémas permettant l'émission d'offres de raccordement

Pour répondre rapidement à la dynamique croissante des projets d'énergies renouvelables terrestres, les gestionnaires de réseau ont pris des mesures proactives en notifiant les dernières adaptations avant l'entrée en vigueur du nouveau cadre de réalisation des S3REnR. En 2024, une seule adaptation du schéma Occitanie a été notifiée, permettant de libérer un volume de capacités réservées supplémentaires de 1 230 MW. Trois adaptations ont également été notifiées depuis début 2025 sur les schémas Centre-Val de Loire, Grand Est, et Haute Normandie. L'échec de l'adaptation envisagée dans la région Bourgogne-Franche-Comté a par ailleurs été acté, du fait du non-respect des critères de l'adaptation induit par l'ampleur des travaux nécessaires : le processus de révision dans le nouveau cadre a donc été lancé au plus tôt.

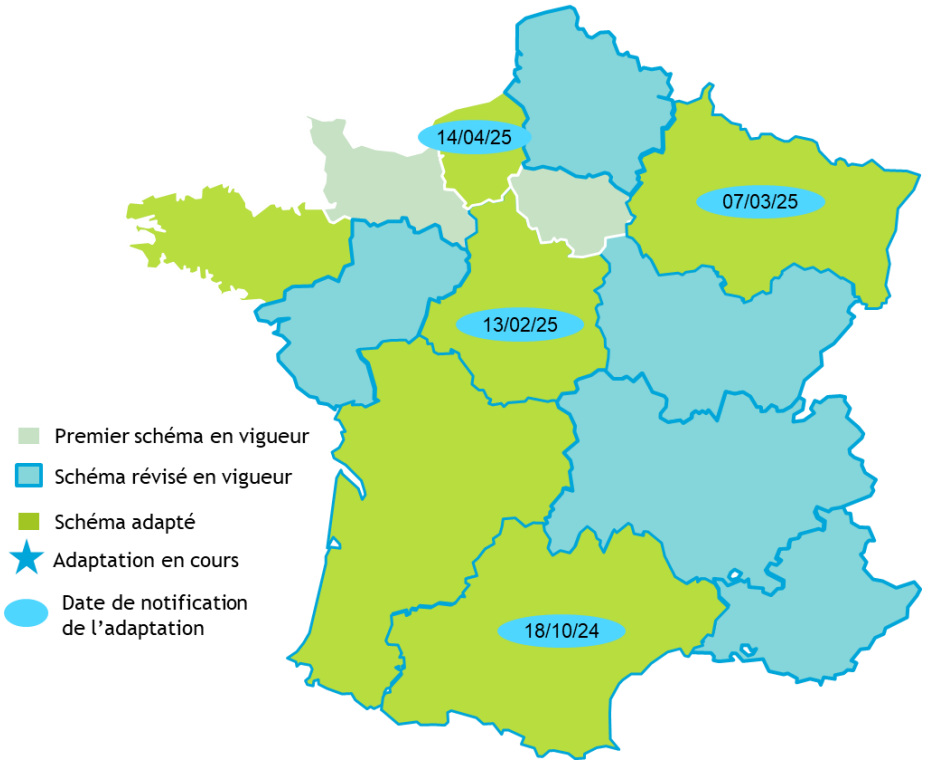

Adaptations de schémas réalisées et en cours à fin 2024

Les nouvelles dispositions de la loi APER ne prévoient plus la possibilité d'adaptation de schémas aux bénéfices des nouveaux mécanismes décrits supra. En particulier, une nouvelle flexibilité (mobilisation d'un réservoir de travaux prédéfinis) viendra compléter les transferts de capacité réservée et de travaux, pour continuer d'émettre des offres de raccordement entre deux processus de révisions.

Un nouveau cycle de révision des S3REnR bénéficiant des avancées de la loi APER est lancé.

A fin 2024, 66% de la capacité d'accueil des réseaux réservée aux projets EnR est affectée à des projets en cours de développement. Ce taux de réservation des capacités des schémas est en forte augmentation par rapport à celui observé fin 2023 (45%) compte-tenu en particulier de la forte dynamique des raccordements de PV BT, malgré la révision ou l'adaptation de trois schémas en 2024. Ainsi, l'entrée en vigueur des schémas Hauts-de-France et Pays de la Loire début 2024 ont permis la création de près de 10,5 GW supplémentaires de capacités réservées. Le schéma Bretagne, en cours de révision, devrait entrer en vigueur au 2nd trimestre 2025.

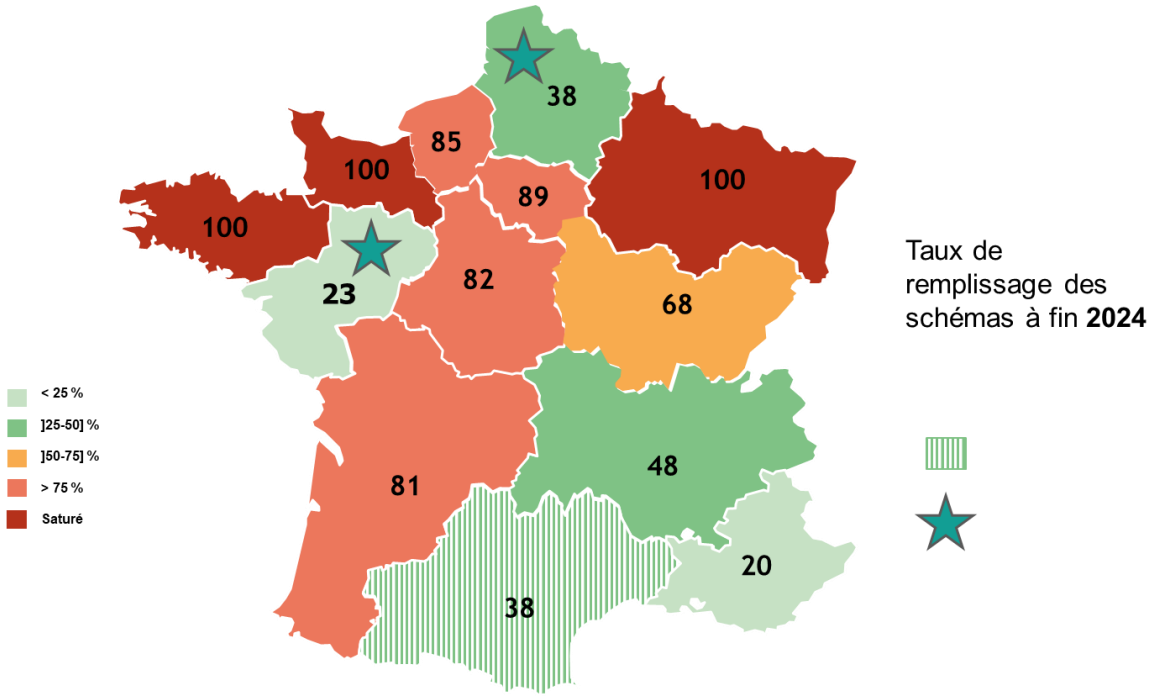

L’entrée en vigueur du décret de juillet 2024 fixant les nouvelles dispositions relatives aux modalités d’évolution d’un S3REnR, permet l’ouverture d’un cycle de révisions de l’ensemble des schémas. Ce décret, fruit d'un long processus législatif et de discussions intenses, impose le lancement des révisions avant fin janvier 2026 et leur achèvement dans un délai d’environ deux ans, soit entre début 2027 et début 2028. Les gestionnaires de réseau ont donc débuté les travaux de révision, en étroite coopération avec les services déconcentrés de l’Etat, les collectivités, les producteurs et les autres parties prenantes. Ce processus de révision se déroule en cohérence avec la dynamique de raccordement constatée, les capacités encore disponibles et les trajectoires de développement des EnR voulues par l’Etat. Cette trajectoire concerne des projets de moyenne et grande puissance mais aussi de nombreux projets raccordés en basse tension - la « production diffuse » - qui s’inscrivent dans une dynamique très forte, dans certaines régions. Ainsi, les gestionnaires de réseau sont invités, lors des révisions, à fournir une vision indicative du développement de cette production diffuse.

A ce jour, trois révisions de schémas (Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle Aquitaine et Centre Val de Loire) ont officiellement été lancées. Les étapes préparatoires au lancement des révisions ont par ailleurs été entamés pour plusieurs autres schémas, à savoir la phase de collecte des prévisions d’installation de production et également celles de construction des scénarios pilotées par les DREAL.

Optimisation du raccordement des projets de petite puissance dans les zones saturées

Les gestionnaires de réseaux mettent en œuvre des stratégies pour accélérer le raccordement des projets de petite puissance, même dans les zones à forte saturation. En 2024, la dynamique de raccordement des projets photovoltaïques diffus reste robuste, y compris dans les zones rurales où la capacité d'accueil supplémentaire ne sera disponible qu'après des travaux significatifs. Les initiatives lancées par RTE et Enedis depuis 2022 pour proposer des solutions de raccordement anticipé ont permis de traiter plus de 4 000 demandes, grâce à des propositions bien accueillies par les parties prenantes.

Cependant, cette dynamique intense révèle des contraintes localisées sur un nombre croissant de postes sources depuis la fin de l'été 2024. Pour répondre à ces défis, les gestionnaires de réseaux intensifient leurs efforts pour optimiser le raccordement des installations, notamment dans les milieux agricoles. En l'absence de pilotabilité des installations photovoltaïques de faible puissance à date, RTE et certains gestionnaires de réseaux explorent des leviers supplémentaires, tels que l'appel à des flexibilités additionnelles.

Les prochaines révisions des schémas S3REnR devront intégrer de manière adéquate le volume de production diffuse, en tenant compte des évolutions des modalités de soutien aux installations photovoltaïques, notamment en raison de la modification du tarif « S21 ». Ces ajustements visent à aligner la taille des installations au bénéfice des projets de puissances plus élevées, pour se conformer aux objectifs de développement à moyen terme du gouvernement.

Mise en œuvre de solutions flexibles pour un raccordement rapide et économique

Pour accélérer les raccordements de production d'énergies renouvelables tout en minimisant les coûts pour la collectivité, les gestionnaires de réseaux adoptent massivement des solutions flexibles, telles que les automates d'écrêtements. Ces dispositifs, déployés par RTE, repoussent les limites d'utilisation du réseau existant et optimisent son dimensionnement. Enedis a lancé une expérimentation d'écrêtements dans les départements des Landes et de la Somme, augmentant ainsi la capacité d'accueil des postes sources d'environ 200 MW dans le cadre du projet Reflex. Des projets en développement bénéficient déjà de ces nouvelles capacités. Enedis prévoit une généralisation progressive de ce principe, avec une première phase de déploiement de Reflex sur une centaine de transformateurs entre 2025 et 2027, suivie d'une généralisation à partir de 2028 grâce aux outils et méthodes industrielles développées.

Des investissements en hausse continue pour adapter l'infrastructure à la dynamique des EnR

En 2024, les demandes de raccordement ont continué de croître fortement par rapport aux années précédentes. La prédominance des projets photovoltaïques (PV) reste notable, en raison de leur meilleure acceptabilité par rapport aux autres filières, notamment en termes d'insertion paysagère et d'appropriation par les habitants, surtout pour les nombreux projets de faible puissance. Les puissances unitaires varient considérablement selon les projets, avec un dynamisme accru des installations de puissance modérée, tandis que les demandes de raccordement de plusieurs centaines de MW se poursuivent.

Cette dynamique entraîne une augmentation des volumes d'investissement pour développer les ouvrages prévus dans les schémas S3REnR révisés. Ces investissements sont réalisés en adéquation avec les dynamiques de croissance locale et sont conjointement ordonnancés pour piloter l'effort industriel de mise à disposition de capacités de manière efficace.

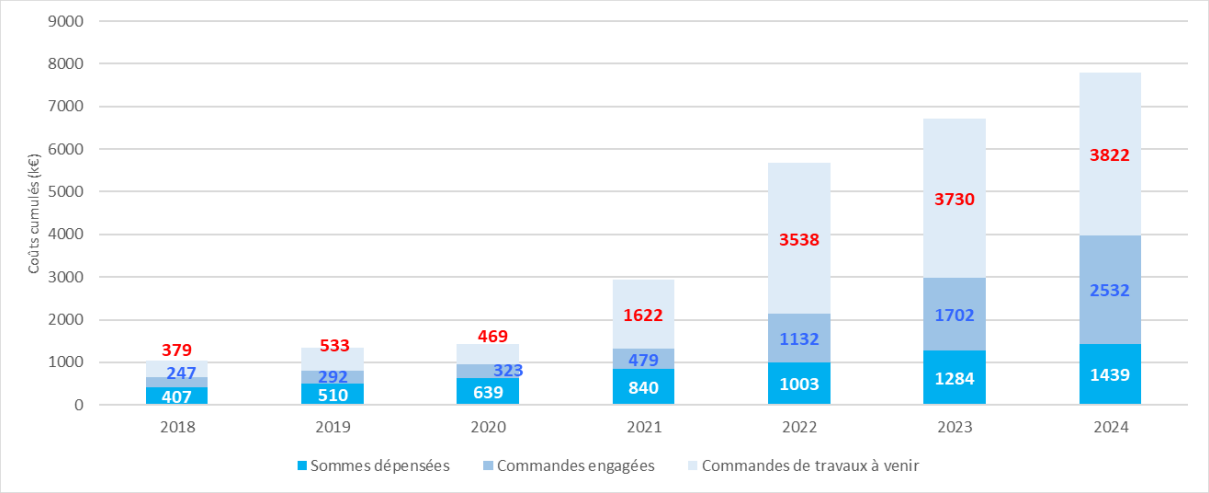

Evolution des investissements cumulés pour les créations et les renforcements à fin 2024

La forte croissance des commandes engagées depuis 2022 se poursuit, illustrant l'accélération du financement des ouvrages inclus dans les schémas par les gestionnaires de réseau et les producteurs. De plus, l'évolution des commandes de travaux à venir met en évidence les enjeux d'investissement auxquels les gestionnaires de réseaux doivent faire face pour accueillir les EnR.

Les gestionnaires des réseaux font évoluer leur stratégie d'approvisionnement pour garantir des solutions d'infrastructure au meilleur coût avec des délais maitrisés, dans un contexte international tendu.

Dans un contexte international marqué par une compétition accrue, les gestionnaires de réseaux adaptent leur stratégie d'approvisionnement pour garantir des solutions d'infrastructure au meilleur coût et avec des délais maîtrisés.
Cette adaptation repose, pour RTE sur une organisation industrielle développée pour RTE dans le cadre du SDDR elle consiste à modifier la stratégie d'approvisionnement de l'entreprise dans le but de reconstituer les capacités de production de la filière, de permettre le passage à l'échelle, et d'assurer la maîtrise de composants clés de la chaîne de valeur en Europe en général et en France en particulier, tout en contenant les prix.
Les gestionnaires de réseaux se concentrent sur plusieurs axes stratégiques :

1. **Sécurisation des approvisionnements** : En planifiant, massifiant et standardisant les matériels, ils assurent une disponibilité continue des ressources nécessaires.
2. **Visibilité accrue pour les fournisseurs** : En s'engageant sur des volumes plus importants et des durées de contrats prolongées (jusqu'à 8 à 10 ans, contre 3 à 5 ans habituellement), ils offrent une stabilité et une prévisibilité aux partenaires commerciaux.

3. **Anticipation des commandes** : Pour garantir la mise en œuvre de leurs engagements, ils anticipent une partie de leurs commandes.
4. **L'industrialisation des travaux :** la mise en œuvre de solution standards, de type bâtiment industriel pré équipé en matériel, appelées « postes source express », permet à Enedis de construire plus rapidement les postes sources pour répondre aux demandes de raccordement des producteurs.

En outre, les gestionnaires de réseaux appliquent largement le principe de **dimensionnement durable** des liaisons de raccordement des postes sources. Cette approche consiste à prévoir un dimensionnement supérieur aux besoins de court terme, évitant ainsi des travaux successifs et les incertitudes associées, tout en optimisant l'efficacité économique.
Cette stratégie industrielle, visant à optimiser les coûts et les délais de mise en service des infrastructures, est mise en œuvre par l'ordonnancement des ouvrages et suit la dynamique de raccordement dans les territoires.

PREAMBULE

Le S3REnR PACA a été approuvé par le préfet de région le 14/07/2022. Ce schéma initial a mis à disposition des projets de production EnR une capacité d'accueil de 6400 MW, dont 2730 MW de capacités nouvellement créées s'ajoutant aux 3670 MW préexistants.

La quote-part globale s'élève à 76.07 k€/MW (valeur actualisée au 01/02/2025).

Les montants d'investissements de l'état initial et du schéma sont détaillés ci-dessous.

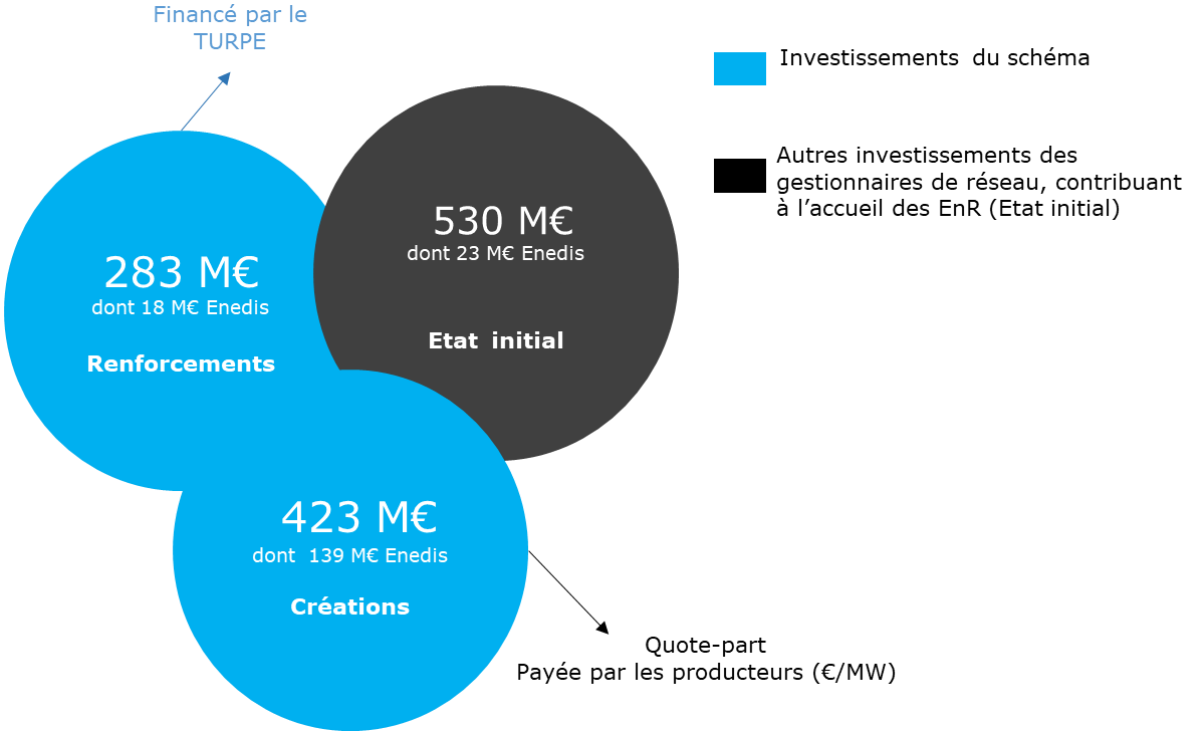

Le présent document a pour objet d'établir un état technique et financier de la mise en œuvre de ce S3REnR à la date du 31 décembre 2024 (année N-1), après 2 années d'application, conformément à l'article D321-21-1 du code de l'énergie. Une synthèse nationale des états techniques et financiers sur la même année est mise à disposition sur le site de RTE. Pour mémoire, le précédent état technique et financier annuel à fin 2023 est disponible sur le site Internet de RTE.

Cet état technique et financier a été élaboré conjointement avec ENEDIS, présenté à la DREAL PACA et publié sur le site internet de RTE. Il a également été annexé au bilan d'exécution du programme d'investissement adressé à la CRE. Les gestionnaires de réseau ont établi cet état en cohérence avec les chiffres du panorama des EnR publié par ailleurs.

Le S3REnR, la cartographie associée, le rapport de concertation et le présent état technique et financier annuel sont disponibles sur le site internet de RTE à l'adresse : https://www.rte-france.com/projets/s3renr.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION ENR

Dynamique de raccordement EnR

254,1 MW d'installations EnR raccordées en 2024

Portée essentiellement par le dynamisme de la filière photovoltaïque et le raccordement de la ferme Pilote d'éoliennes offshore, la capacité totale du parc renouvelable en service atteint désormais 6 215 MW, soit une hausse de 4,1 % par rapport à 2023.

Le volume des projets en développement poursuit sa progression avec 1 606 MW enregistrés cette année, marquant une augmentation de +8,9 % sur un an.

Production (MW)	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	Evolution 2023/2024
En développement	**955**	**1462**	**1606,3**	**+8,9 %**
RPT	263	744	885,2	
ENEDIS	692	720	721,1	
ELD	0,5	0,5	0	
En service	**5682**	**5961**	**6215,1**	**+4,1 %**
RPT[1]	3522	3527	3552,5	
ENEDIS	2147	2422	2650,4	
ELD	12	12	12,2	
Total	**6637**	**7424**	**7821,4**	**+5,1 %**

Le raccordement historique du parc éolien offshore au golfe de Fos

Avec le raccordement fin 2024 de la ferme pilote offshore de Faraman (25,2 MW) à Port-Saint-Louis-du-Rhône, la région PACA franchit une nouvelle étape dans sa transition énergétique.
A noter que ce projet n'entre pas dans le cadre du S3ReNR PACA en cours, sa date d'entrée en file d'attente étant antérieure à la validation du présent Schéma.
Ce premier projet marin porte le total des projets éoliens terrestre et offshore en service sur la région à 122 MW.

La filière photovoltaïque, l'énergie renouvelable majeur de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le parc de production photovoltaïque installé en 2024 atteint désormais 2 515 MW, en hausse de 8,7% par rapport à 2023. Le volume total de projets en développement atteint 1596 MW, préfigurant une hausse, pour les prochaines années, de près de 39% du volume de production installée.

Aucune évolution majeure n'est identifiée cette année concernant les projets hydrauliques et bioénergies.

Répartition par filière des installations EnR en service et en développement à fin 2023 et fin 2024

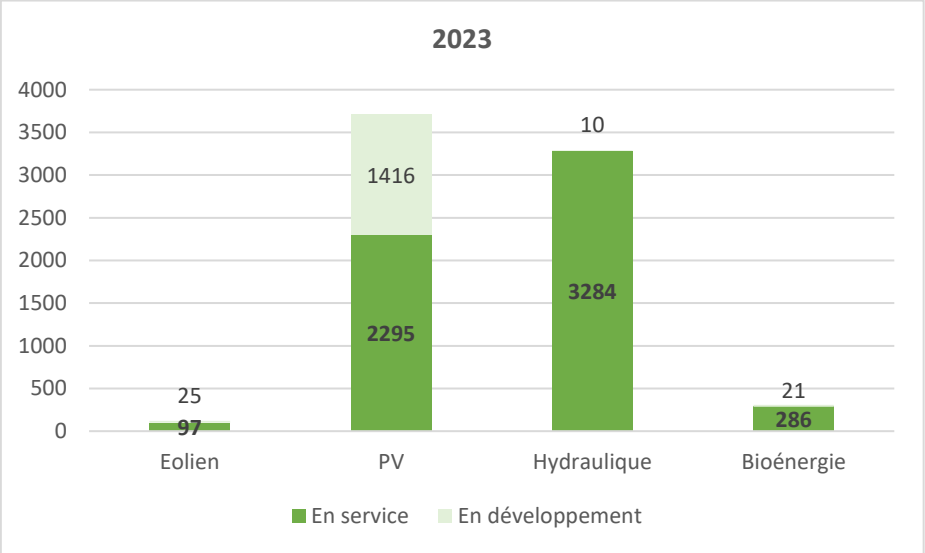

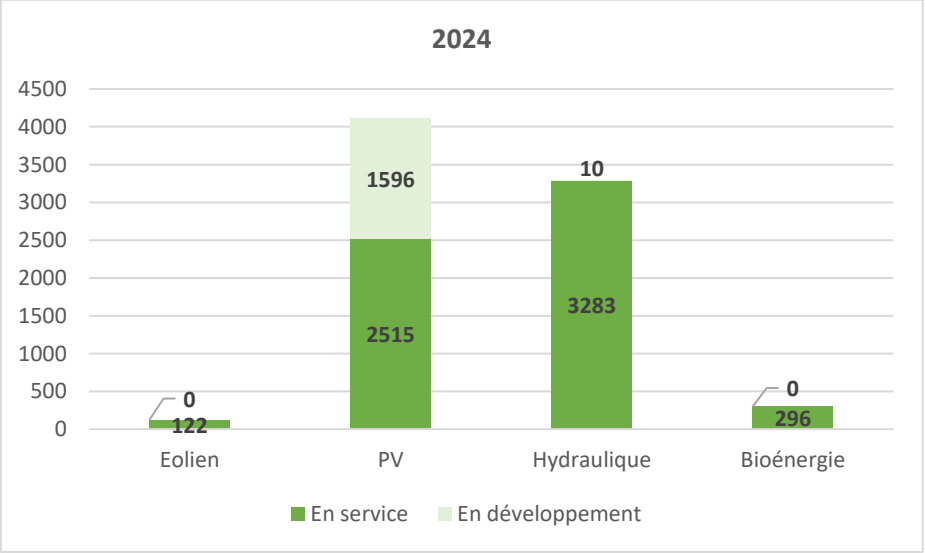

Affectation des capacités réservées

515 MW de capacités réservées attribuées en 2024

Dont plus de la moitié sont/seront raccordés sur le Réseau Public de Distribution.

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution de l'affectation des capacités réservées du S3REnR en cours aux installations de production d'énergies renouvelables à fin 2023 et fin 2024.

20 % de la capacité du schéma allouée à fin 2024

Depuis la publication du S3REnR PACA, 1273.5 MW ont été affectés, dont 263 MW (4 %) ont été mis en service. Les capacités réservées de chacun des postes du S3REnR sont disponibles en annexe. Les capacités d'accueil du schéma sont mises à jour régulièrement sur le site internet Caparéseau.fr.

La localisation des capacités réservées attribuées est représentée sur la carte ci-dessous.

Répartition de l'allocation des capacités réservées du S3REnR

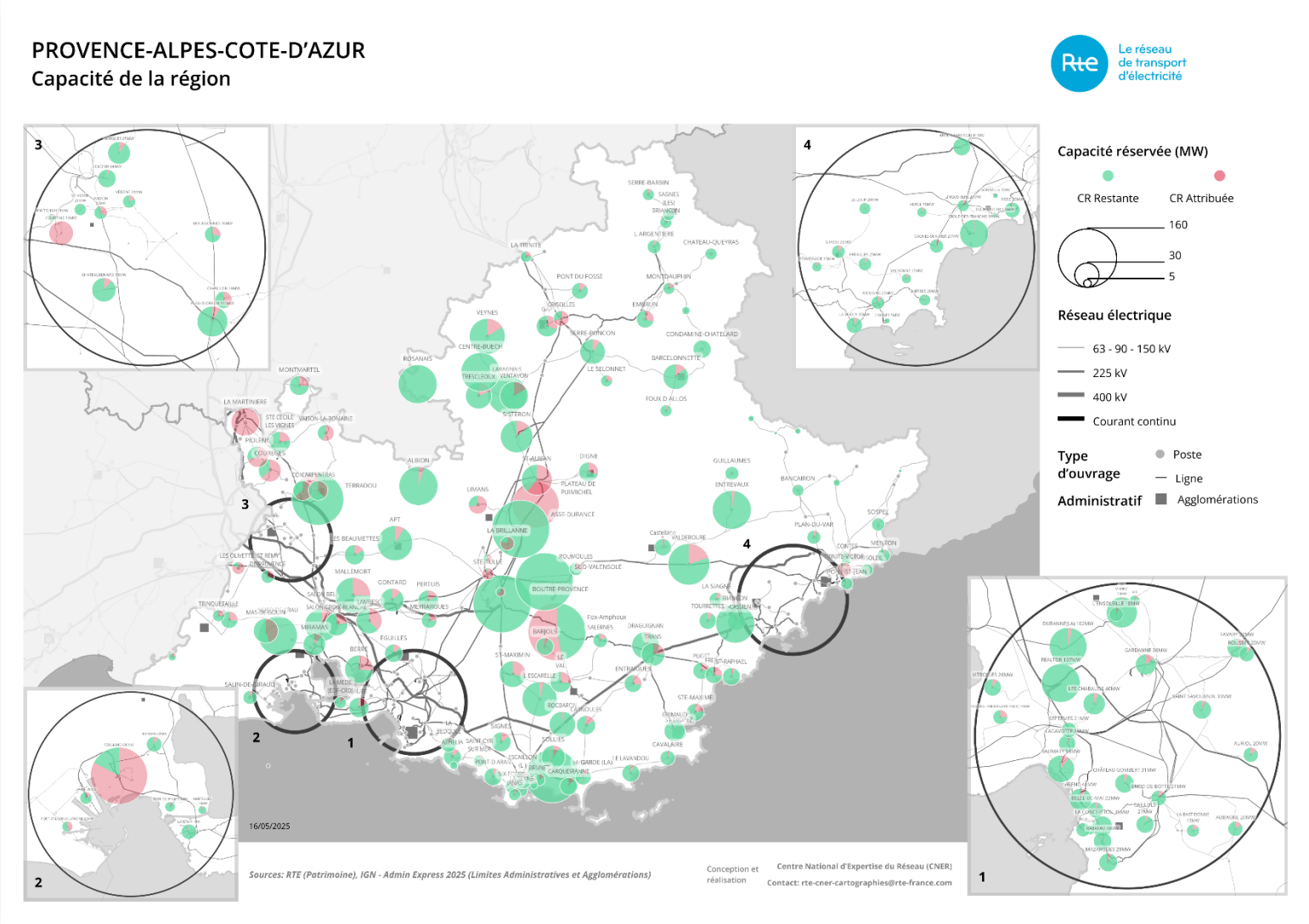

AMENAGEMENTS DU SCHEMA

Afin de prendre en compte les besoins des producteurs pour la localisation et le volume de leurs projets d'installations EnR, le S3REnR Provence-Alpes-Côte d'Azur v2 a fait l'objet de transferts de capacité réservée sur l'année 2024. Certains de ces transferts ont été accompagnés de déplacements de travaux.

5 MW ont été transférés en 2024.

1 transfert de capacité réservée a été effectué. Il a concerné 2 postes

La liste complète des transferts et, le cas échéant, des travaux ajoutés et modifiés figure en annexe.

Cartographie des transferts

PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR
Capacité de la région

Le réseau de transport d'électricité

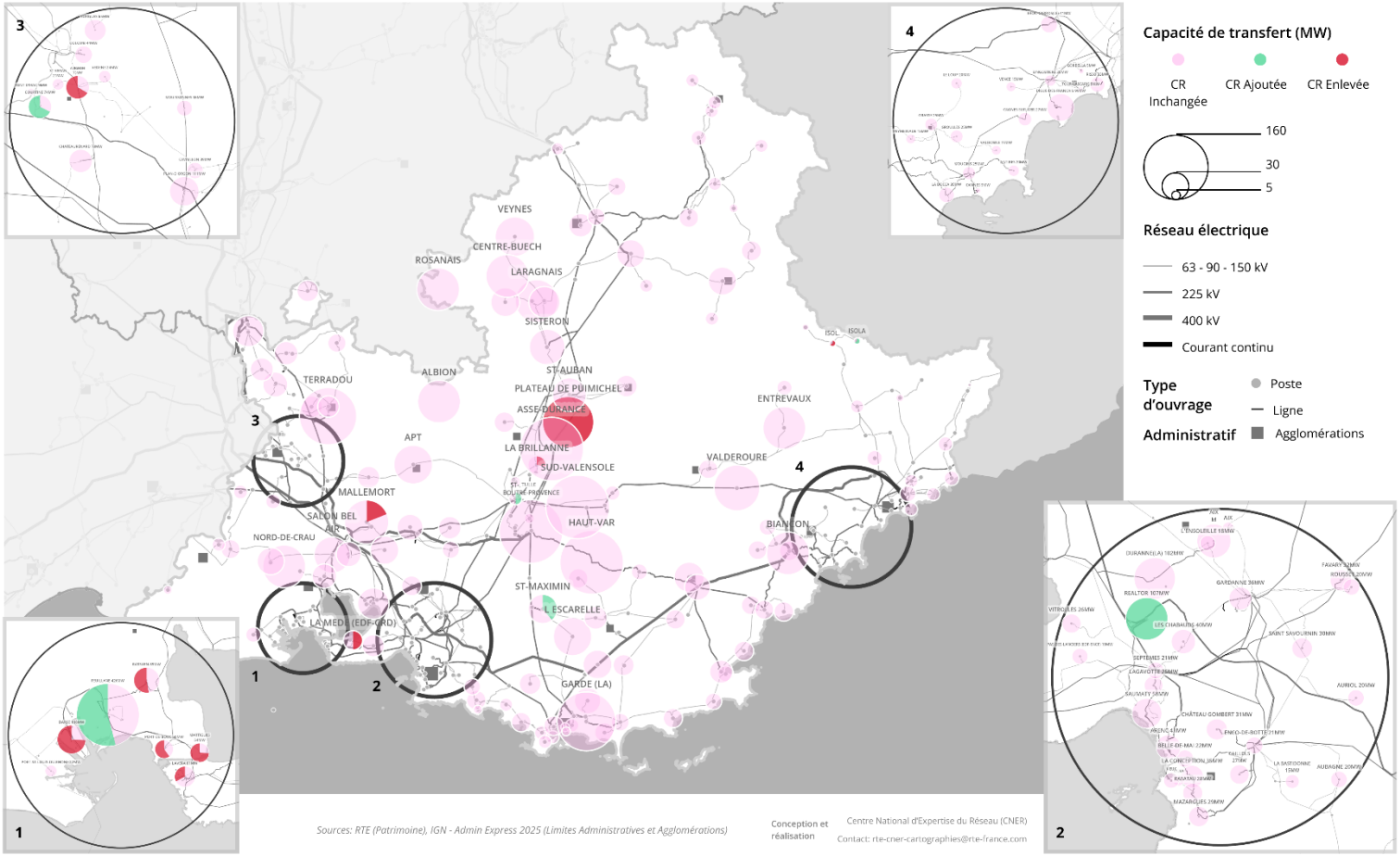

Capacité de transfert (MW)

CR Inchangée — CR Ajoutée — CR Enlevée

160
30
5

Réseau électrique

- 63 - 90 - 150 kV
- 225 kV
- 400 kV
- Courant continu

Type d'ouvrage
- Poste
- Ligne

Administratif
- Agglomérations

Sources: RTE (Patrimoine), IGN - Admin Express 2025 (Limites Administratives et Agglomérations)

Conception et réalisation: Centre National d'Expertise du Réseau (CNER)
Contact: rte-cner-cartographies@rte-france.com

CARTOGRAPHIE DES TRAVAUX

La cartographie ci-après représente les ouvrages renforcés ou créés inscrits au S3REnR avec leur état d'avancement au 31 décembre 2024. Les ouvrages de l'état initial du S3REnR et le réseau existant sont présents sur la carte (fond de carte).

Repères des ouvrages renforcés sur la carte		
Ouvrages renforcés	Date de MES	STATUT
CHAMPAGNIER 225 kV - Ajout TD	S2/2028	S3R
CHATEAURENARD - Mutation du transformateur 225/20 kV (40 à 70MVA)	2032	S3R
CONDAMINE-CHATELARD - Mutation du transformateur de 63/20 kV (20 à 36MVA)	2032	S3R
DARSE - Mutation du 2ème transformateur 63/20 kV (20 à 36MVA)	2032	S3R
ENTREVAUX - Mutation des 2 transformateurs 150/63 kV	2033	S3R
ENTREVAUX - Mutation d'un transformateur de 63/20 kV (10 à 36MVA)	2033	S3R
ESCARELLE - Mutation du 1er transformateur 63/20 kV (20 à 36MVA)	2032	S3R
LAVERA - Mutation du 2ème transformateur 63/20 kV (20 à 36MVA)	2032	S3R
LINGOSTIERE - Ajout du 2nd transformateur 225/150 kV (part renforcement)	S2/2021	EI
MALLEMORT - Mutation du 2ème transformateur 63/20 kV (20 à 36MVA)	2032	S3R
PORT-ST-LOUIS-DU-RHONE - Mutation du 1er transformateur 63/20 kV (20 à 36MVA)	S2/2027	S3R
SALON BEL AIR - Mutation du 1er transformateur 225/20 kV (40 à 70MVA)	2031	S3R
SERRE-PONCON - Mutation de 2 transformateurs de 63/20 kV (20 à 36MVA)	2032	S3R
SISTERON - Mutation 1er transformateur 63/20 kV (20 à 36MVA)	2031	S3R
SISTERON - Mutation 2ème transformateur 63/20 kV (20 à 36MVA)	2032	S3R
TRESCLEOUX - Mutation des 2 transformateurs de 63/20 kV	S1/2024	EI
TRINITE - Mutation du transformateur 63/20 kV (10 à 36MVA)	2030	S3R
VENTAVON - Mutation du 1er transformateur 63/20 kV (20 en 36MVA)	S2/2020	EI
VENTAVON - Mutation du 2nd transformateur 63/20 kV (20 à 36MVA)	S1/2025	S3R
VEYNES - Mutation du 1er transformateur 63/20 kV (20 à 36MVA)	S1/2025	S3R
VEYNES - Mutation du 2nd transformateur 63/20 kV (20 à 36MVA)	2029	S3R
VINON - Mutation du 1er transformateur 63/20 kV (20 en 36MVA)	S2/2021	EI
Ajout second circuit 63 kV entre les postes OLLIERES et ST MAXIMIN	2033	S3R
Construction d'une liaison 63 kV entre les postes CASTELLET et SIGNES 63kV	2029	S3R
Modification liaison 63kV Ventavon - Veynes pour raccordement futur poste CENTRE BUECH	2031	S3R
Renforcement axe 225 kV entre les postes BOUTRE et SISTERON	2034	S3R
STE TULLE-LINGOSTIERE 150kV conducteurs	S1/2024	EI
Renforcement liaison 63 kV entre MENTON et SOSPEL	2031	S3R
Renforcements des lignes 225 kV Oraison Sisteron et St Auban Ste Tulle	S2/2018	EI
Renforcement de la ligne 150 kV BANCAIRON LINGOSTIERE	S2/2016	EI

Repères des ouvrages créés sur la carte		
Ouvrages créés	Date de MES	STATUT
ALBION - Création d'un poste source 225/20 kV	2030	S3R
APT - Ajout du 3ème transformateur 63/20 kV	2032	S3R
ASSE-DURANCE - Ajout du 2nd TR225/20 kV	2035	S3R
ASSE-DURANCE - Création d'un poste source 225/20 kV	2029	S3R
BIANCON - Création d'un poste source 225/20 kV	2033	S3R
BOUTRE - Ajout d'un 3ème transformateur 400/225 kV	S2/2025	S3R
BOUTRE PROVENCE - Ajout du 2nd TR225/20 kV	2035	S3R
BOUTRE PROVENCE - Création d'un poste source 225/20 kV	2029	S3R
CENTRE BUECH - Création d'un poste source 225-63-20 kV	2031	S3R
CHAMPAGNIER 225 kV - Ajout AT	S2/2028	S3R
COLOMB - Ajout d'un 2nd transformateur 63/20 kV	2032	S3R
DARSE - Création d'un poste 225/20 kV	2033	S3R
ENTREVAUX - Ajout d'un 3ème transformateur 63/20 kV	2033	S3R
ESCARELLE - Ajout du 3ème transformateur 63/20 kV	2032	S3R
FEUILLANE - Ajout du 2nd TR225/20 kV	2035	S3R
FEUILLANE - Ajout du 3ème transformateur 63/20 kV	2032	S3R
FEUILLANE - Création d'un poste 225/20 kV	2033	S3R
FOX-AMPHOUX (ex HAUT-VAR) - Ajout du 2nd TR225/20 kV	2035	S3R

FOX-AMPHOUX (ex HAUT-VAR) - Création d'un poste source 225/20 kV	S2/2028	S3R
LA MARTINIERE - Ajout d'un transformateur 63/20 kV	2027	S3R
LARAGNAIS - Création d'un poste source 225-63-20 kV	2033	S3R
LIMANS - Ajout d'un 3ème transformateur 63/20 kV	S2/2020	EI
LINGOSTIERE - Ajout du 2nd transformateur 225/150 kV (part création)	S2/2022	EI
MALLEMORT - Ajout du 3ème transformateur 63/20 kV	2031	S3R
MAS DE GOUIN - Ajout d'un 3ème transformateur 63/20 kV	S2/2025	EI
MIRAMAS - Ajout du 3ème transformateur 63/20 kV	2031	S3R
NORD DE CRAU - Création d'un poste source 225/20 kV	2031	S3R
OLLIERES - Création d'un poste 225/63 kV	S2/2022	EI
PLAN D'ORGON - Ajout du 3ème transformateur 225/20 kV	2032	S3R
PUIMICHEL - Création d'un poste source 225 kV	S2/2028	S3R
ROCBARON - Création d'un poste source 225/20KV	S2/2023	EI
ROSANAIS - Création d'un poste source 225/20 kV	2033	S3R
SAINT-AUBAN - Ajout d'un 1er transformateur 225/20 kV	S1/2024	EI
SALON BEL AIR - Création d'un poste source 225/20KV	S2/2021	EI
SIGNES - Ajout du 3ème transformateur 63/20 kV	S1/2027	S3R
ST MAXIMIN - Ajout d'un 3ème transformateur 63/20 kV	S1/2026	S3R
SUD VALENSOLE - Ajout du 2nd TR225/20 kV	2035	S3R
SUD VALENSOLE - Création d'un poste source 225/20 kV	2033	S3R
TERRADOU - Ajout du 3ème transformateur 225/20 kV	2032	S3R
TRESCLEOUX - Ajout du 3ème transformateur 63/20 kV (36MVA)	S1/2027	S3R
VALDEROURE - Ajout d'un 2nd transformateur 225/20 kV	S2/2025	S3R
VALDEROURE - Création d'un poste source 225/20 kV	S2/2021	EI
VENTAVON - Ajout du 3ème transformateur 63/20 kV	2032	S3R
VEYNES - Ajout d'un 3ème transformateur 63/20 kV	2031	S3R
Création d'une ligne souterraine 63 kV entre SISTERON et LAZER	S1/2025	EI
Création d'une liaison 225 kV entre le futur poste source de LARAGNAIS et le futur poste source de CENTRE-BUECH	2031	S3R
LA REPASSE-STE TULLE 2 63kV - Création	S1/2027	EI
Création d'une liaison souterraine 225 kV entre le futur poste source d'ALBION et TERRADOU	2030	S3R
Création d'une liaison souterraine 225 kV entre le futur poste source de NORD DE CRAU et RASSUEN	2031	S3R
Création d'une liaison souterraine 225 kV entre le futur poste source de CENTRE-BUECH et le futur poste source de ROSANAIS	2033	S3R
SAINT SAVOURNIN - Création d'un poste source 63/20KV	S2/2021	EI
Création d'une liaison souterraine 225 kV entre Sisteron et le futur poste source de Laragnais	2031	S3R

S3R : Travaux de la 2ème version du schéma de PACA

EI : Etat initial, travaux des anciens schémas

Cartographie des travaux

PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

Calendrier prévisionnel de mise en oeuvre des projets de travaux prévus au S3REnR

Le réseau de transport d'électricité

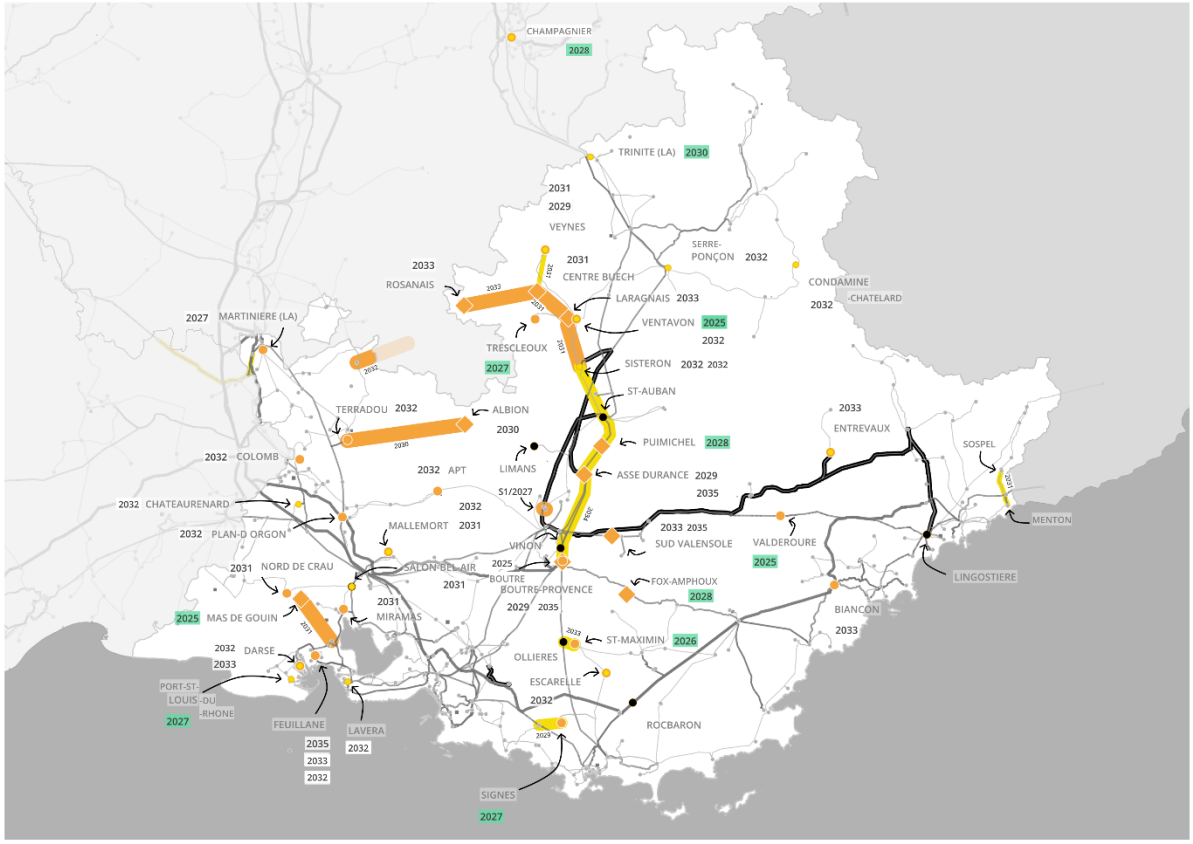

Investissements et adaptation

- Renforcement de poste - Implantation connue
- Création de transformateur ou création de poste avec implantation certaine
- Création de poste - Implantation incertaine
- Renforcement de liaison - Implantation connue
- Création de liaison - Implantation incertaine
- Renforcement de liaison - Implantation incertaine
- Liaison mise en service
- Postes mis en service

Date de mise en service prévisionnelle

- 20XX Projet déclenché
- 20XX Projet non déclenché (Date indicative)

Réseau électrique

- 63 - 90 - 150 kV
- 225 kV
- 400 kV

Type d'ouvrage

- Poste
- Ligne

Administratif

- Agglomérations

Sources: RTE (Patrimoine), IGN - Admin Express 2025 (Limites Administratives et Agglomérations)

Les informations publiées sont mises à disposition à titre indicatif. Elles ne sont pas engageantes pour les gestionnaires de réseau, notamment dans le cadre des études et relations contractuelles relatives au raccordement. Les gestionnaires de réseau ne pourront être tenus responsables de l'interprétation ou de l'usage qui pourraient être faits de ces informations.

Conception et réalisation
Centre National d'Expertise du Réseau (CNER)
Contact: rte-cner-cartographies@rte-france.com

AVANCEMENT DES TRAVAUX

14 % des travaux de création ont atteint leur seuil de déclenchement

***Clé de lecture** : un projet peut nécessiter des travaux menés par un ou plusieurs gestionnaires de réseau. Si un même projet nécessite l'intervention de plusieurs gestionnaires de réseau (GRT et GRD), les travaux de chaque gestionnaire de réseau sont comptabilisés. Par exemple, pour la création d'un poste source qui fait intervenir à la fois le GRT et le GRD, le projet sera compté 2 fois, 1 fois pour la création du poste source (travaux gérés par le GRD) et une fois pour son raccordement au réseau de transport (travaux gérés par le GRT).*

À fin 2024, la quasi-totalité des ouvrages inscrits à l'ancien schéma PACA, qu'il s'agisse de créations ou de renforcements, ont été mis en service. Les derniers travaux seront finalisés en 2025. Ils concernent l'ajout d'un transformlateur au poste de Mas de Gouin.

<u>Concernant travaux inscrits au S3REnR PACA</u>

12 ouvrages de création (14 % des ouvrages de création) et 8 ouvrages en renforcement (27 % des ouvrages en renforcement) ont atteint leur seuil de déclenchement.

- Les 12 ouvrages de création concernent l'autotransformateur 400/225 kV de Champagnier, la création de 2 postes (le poste de Puimichel et la partie GRT du poste source de Fox-Amphoux (ex Haut-Var)) ainsi que l'ajout de 5 transformateurs ENEDIS (Signes, St Maximin, Trescleoux et Valderoure). Le poste de Fox-Amphoux (ex Haut-Var) et les 3 transformateurs ENEDIS ont été déclenchés courant 2023. Les autres ouvrages étaient déjà déclenchés en 2022. 7 ouvrages de création sont concernés par des travaux RTE, tandis que 5 ouvrages de création sont concernés par des travaux ENEDIS.
- Les 8 ouvrages de renforcement concernent le transformateur déphaseur au poste 225 kV de Champagnier ainsi que la mutation de 4 transformateurs ENEDIS (Port-St-Louis-du-Rhône ; Ventavon ; Veynes et La Trinité. Pour ce dernier, des travaux côté GRT sont aussi nécessaires). Tous ces ouvrages ont été déclenchés en 2022, à l'exception de la mutation du transformateur de Port-St-Louis-du-Rhône qui a été déclenché en 2023. RTE et ENEDIS pilotent chacun 4 ouvrages de renforcement.

Les études internes et conjointes, entre RTE et ENEDIS, se sont poursuivies sur 2024 pour la plupart de ces travaux. L'ajout du second transformateur de Valderoure est prévu d'être mise en service d'ici la fin de l'année.

Le nombre de travaux à réaliser a augmenté en 2024. Cette hausse s'explique par la distinction désormais établie entre les créations de postes sources et les ajouts de transformateurs secondaires, ainsi que par l'intégration de nouveaux travaux de renforcement, notamment à Valderoure et Fox-Amphoux. **Les coûts de création n'ont pas été modifiés**.

Répartition des travaux de création S3REnR selon leur stade d'avancement

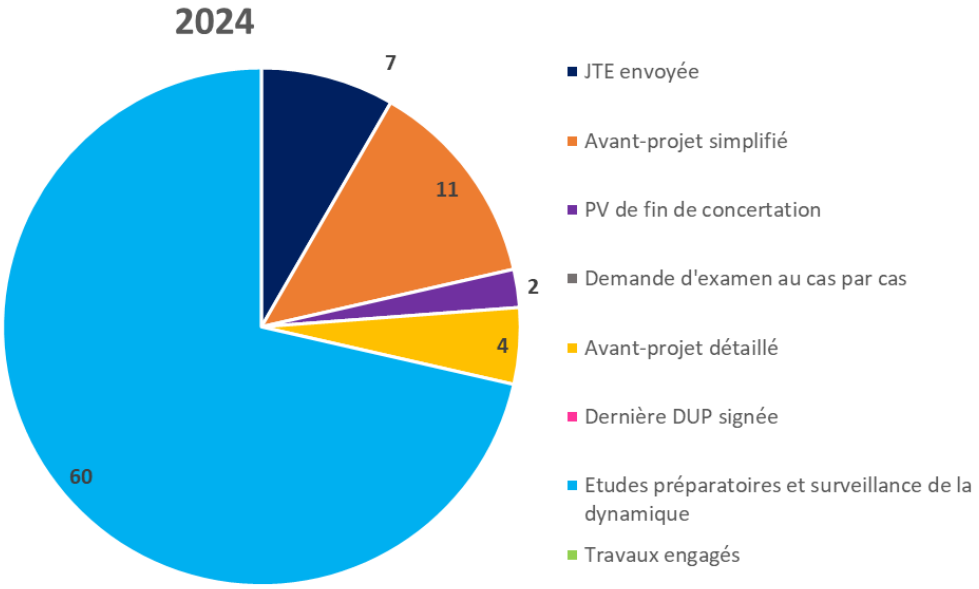

Répartition des travaux de renforcement S3REnR selon leur stade d'avancement

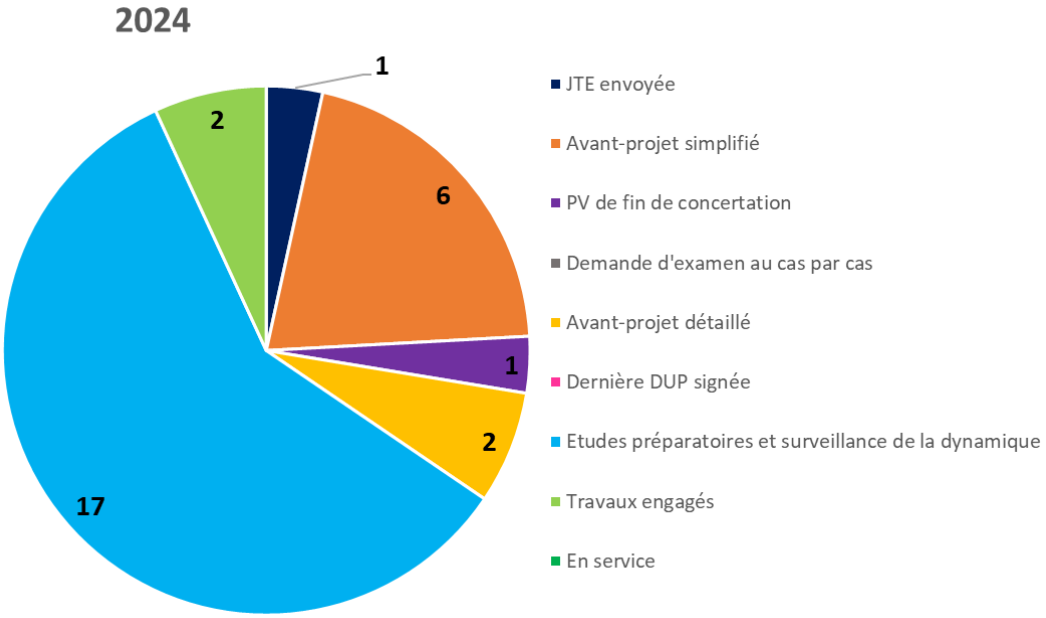

La liste détaillée des travaux de création et de renforcement du schéma ainsi que leur avancement, l'état du seuil de déclenchement, le seuil d'engagement, et leurs coûts figurent en annexe. Les différents stades d'avancement des projets inscrits au schéma sont détaillés en annexe.

ETAT FINANCIER DU SCHEMA

5.7 M€ de quote-part versées par les producteurs et 6 M€ dépensés pour les travaux de création à fin 2024

Le montant de quote-part versé par les producteurs représente 95 % des sommes dépensées par les gestionnaires de réseau pour les créations à fin 2024. Et, l'ensemble des quote-part perçues et celles encore à percevoir sont largement supérieures aux sommes dépensées et engagées par les gestionnaires de réseau.

Ces recettes de quote-part sont à mettre en regard des éléments de dépenses des gestionnaires de réseau qui s'étalent sur la durée. En effet, les projets des gestionnaires de réseau ne sont engagés qu'à la commande de matériel, or cette étape est validée à un stade avancé des études techniques et procédures administratives.

Evolution de la couverture des dépenses de création des gestionnaires de réseau par la quote-part

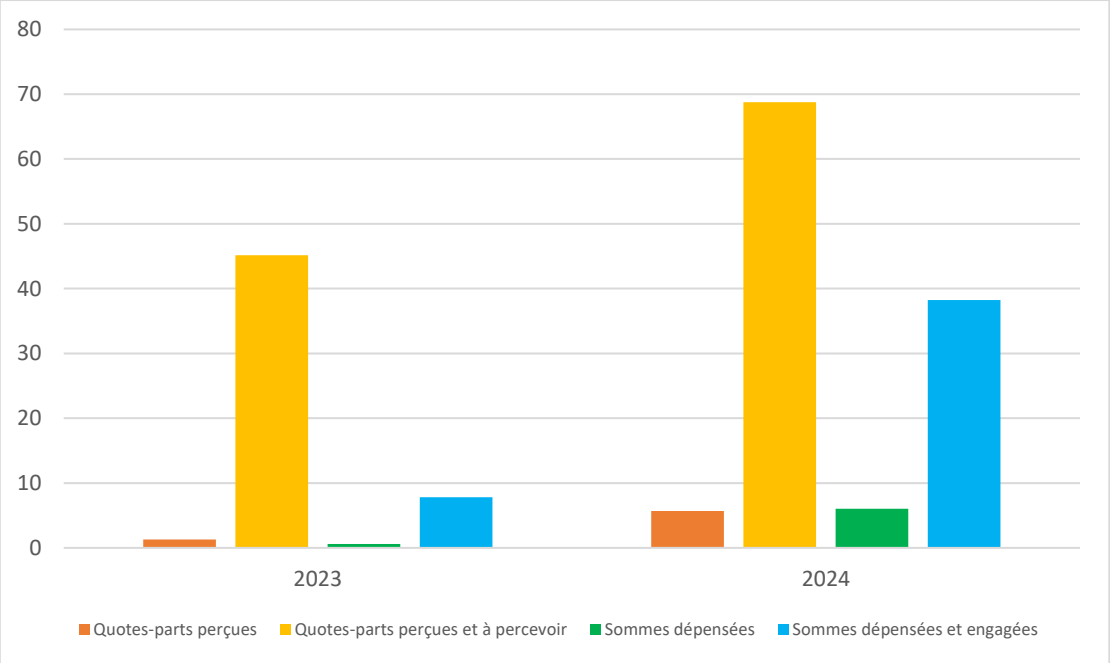

13,3 M€

Il s'agit du montant qui serait perçu par les gestionnaires de réseau si les installations de production d'une puissance inférieure à 250kVA étaient soumises au paiement de la quote-part du S3REnR. Cela représente 2,8 % du coût prévisionnel des travaux de création du S3REnR PACA révisé.

Ces installations sont exonérées du paiement de la quote-part, mais sont comprises dans la capacité réservée du schéma (au dénominateur du calcul de la quote-part unitaire). Par conséquent, une partie du coût prévisionnel des investissements de création du S3REnR n'est pas financée au titre de la quote-part versée par les producteurs EnR, mais supportée par les gestionnaires de réseau, via le TURPE.

Sur le schéma Provence-Alpes-Côte d'Azur, 347,8 MW de production diffuse en service et en développement depuis l'approbation du S3REnR sont recensés à fin 2024. Ce volume représente 5,4 % des capacités réservées consommées du schéma.

9.3 M€ dépensés par les gestionnaires de réseau

au titre des investissements de création et de renforcement, soit environ 1,5 % des montants estimés des travaux.

Répartition des montants prévisionnels des travaux de création selon le stade de dépense

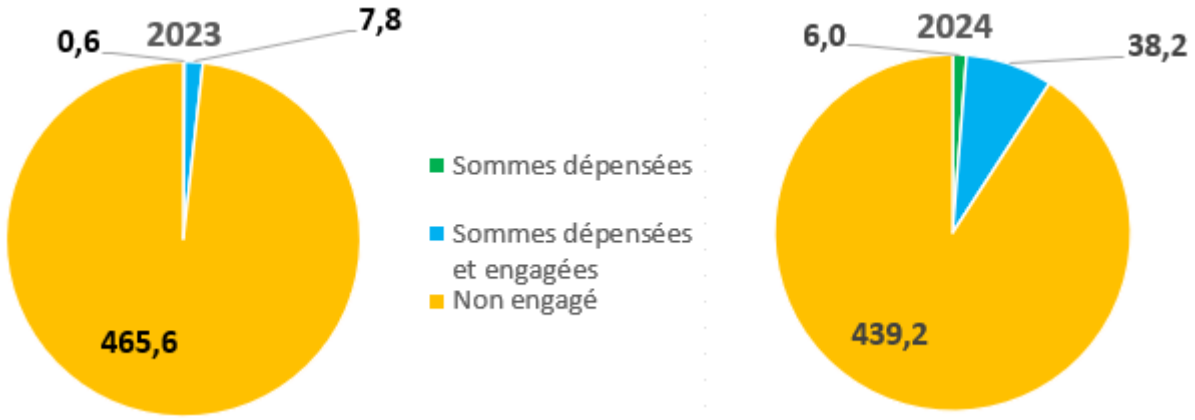

Répartition des montants prévisionnels des travaux de renforcement selon le stade de dépense

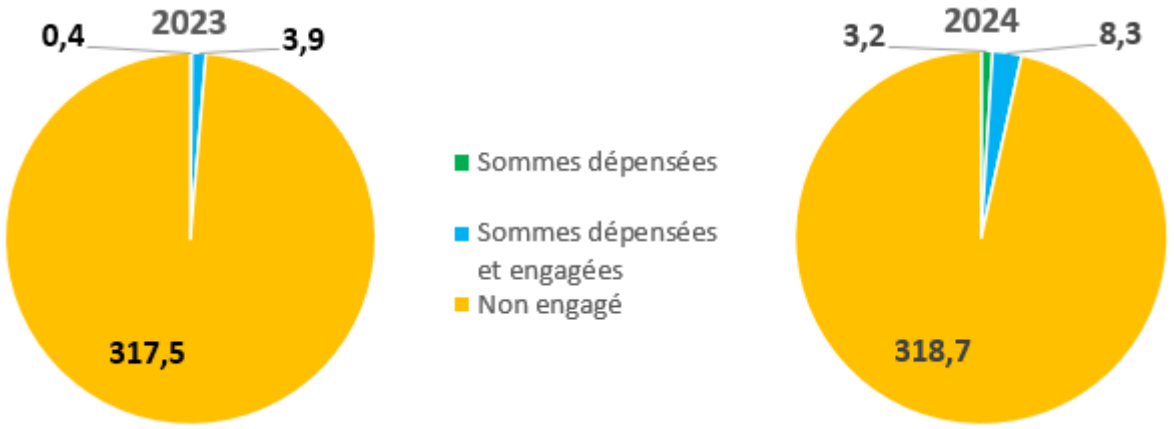

Le coût estimé des travaux de création est de 483.5 M€.

Ce montant représente une évolution de 2 % du coût des investissements de création par rapport au coût prévisionnel actualisé du schéma de 474.9 M€. Cette évolution de 9.4 M€ découle principalement des évolutions de consistance identifiées pendant les études techniques des projets de création des postes sources d'Asse-Durance, de Fox-Amphoux (ex Haut-Var), du Plateau de Puimichel, mais aussi de l'ajout du second transformateur de Valderoure et de l'autotransformateur de Champagnier.

Le graphique suivant permet de visualiser l'évolution du coût des projets les plus structurants du S3REnR (coût prévisionnel, coût estimé, sommes dépensées).

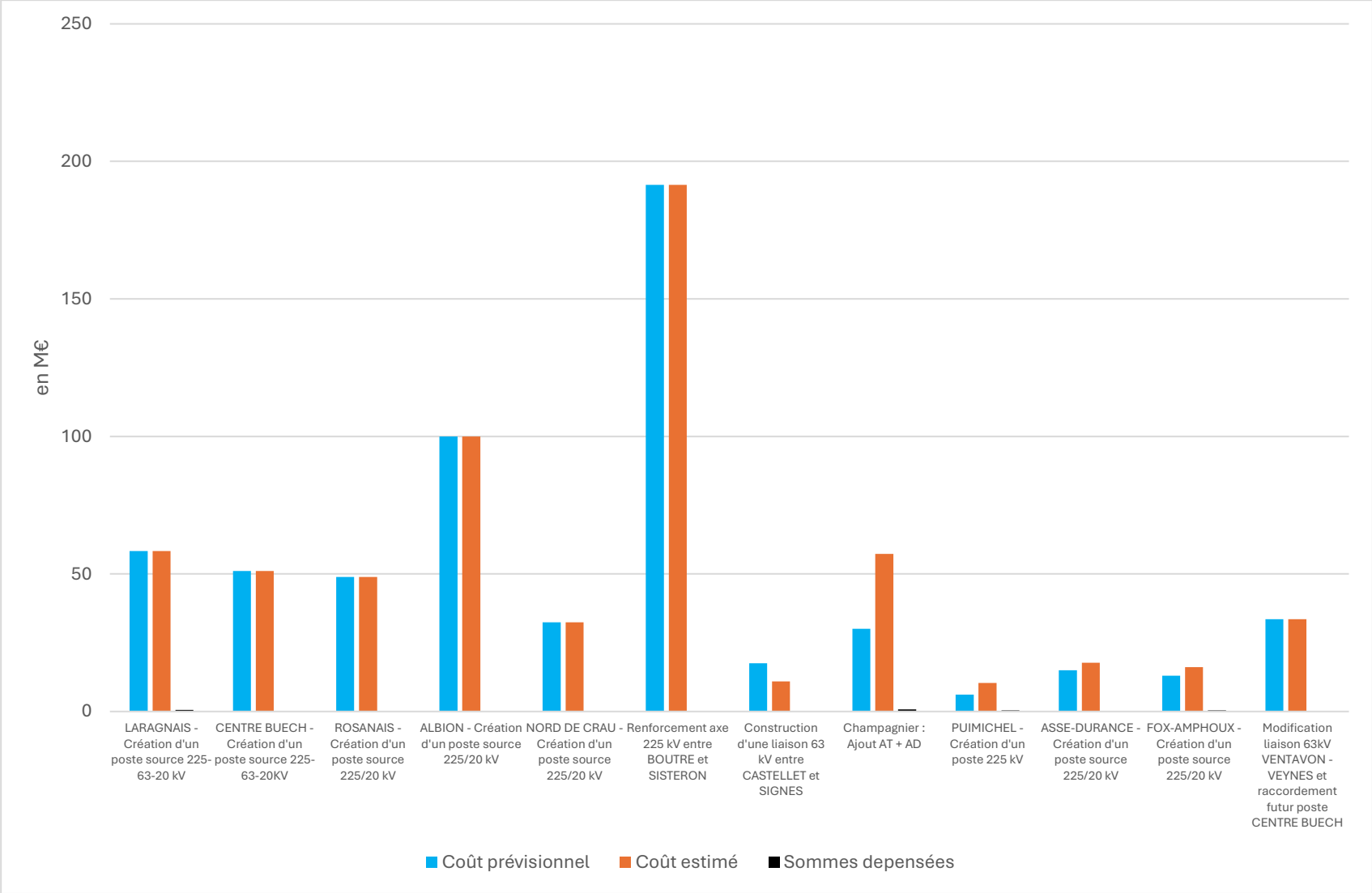
250
200
150
100
50
0
en M€
LARAGNAIS - Création d'un poste source 225-63-20 kV
CENTRE BUECH - Création d'un poste source 225-63-20KV
ROSANAIS - Création d'un poste source 225/20 kV
ALBION - Création d'un poste source 225/20 kV
NORD DE CRAU - Création d'un poste source 225/20 kV
Renforcement axe 225 kV entre BOUTRE et SISTERON
Construction d'une liaison 63 kV entre CASTELLET et SIGNES
Champagnier : Ajout AT + AD
PUIMICHEL - Création d'un poste 225 kV
ASSE-DURANCE - Création d'un poste source 225/20 kV
FOX-AMPHOUX - Création d'un poste source 225/20 kV
Modification liaison 63kV VENTAVON - VEYNES et raccordement futur poste CENTRE BUECH
Coût prévisionnel
Coût estimé
Sommes depensées

INDICATEURS DE SUIVI DE MISE EN OEUVRE DU SCHEMA

L'évaluation environnementale du S3REnR PACA réalisée selon les dispositions des articles R. 122-17 et suivants du code de l'environnement, présente des indicateurs de suivi (destinés à vérifier que les incidences défavorables ont correctement été appréciées, que les mesures prises pour éviter, réduire ou compenser les incidences négatives ont un caractère adéquat et également identifier les impacts négatifs imprévus du schéma). Ces indicateurs, mesurés annuellement, sont répertoriés et mesurés dans le tableau ci-après.

Enjeu environnemental	Indicateur de suivi de la mise en oeuvre du schéma	Valeurs cibles	Valeurs de l'année 2024	Commentaires
1 - Réduire les émissions de gaz à effet de serre en diminuant les consommations énergétiques et en développant les énergies renouvelables	**Volume d'énergies renouvelables raccordées** au réseau électrique (MW) dans le cadre du S3REnR	6400 MW	263 MW	
2 - Préserver et restaurer la biodiversité, les milieux naturels et les continuités écologiques	**Kilométrage de ligne électriques créées dans le cadre du S3REnR en zones natura 2000**	< 30 km pour les 170 km d'ouvrages à construire	0	
3 - Préserver les paysages et le patrimoine	**Pourcentage du linéaire des lignes électriques créées** dans le cadre du S3REnR **en technologie souterraine**	> 90 %	0	
4 - Assurer une gestion rationnelle de l'espace, préserver les activités agricoles et sylvicoles, préserver les sols	**Emprise consommée par les créations de postes électriques** dans le cadre du S3REnR	< 40 ha	0	
5 - Protéger la ressource en eau, préserver les ressources minérales, réduire le volume de déchets et développer leur réutilisation	**Nombre de postes et extensions de postes créés dans le cadre du S3REnR en technique "zéro phyto"**	100 % des postes créés	0	
6 - Renforcer la résilience du réseau et du territoire face au changement climatique et limiter l'impact des	**Nombre annuel de situations d'urgence environnementale** (incendie sous une ligne aérienne ou dans un	0	1	Poste de Sisteron en Août 2024

Enjeu environnemental	Indicateur de suivi de la mise en oeuvre du schéma	Valeurs cibles	Valeurs de l'année 2024	Commentaires
risques naturels et technologiques	poste électrique, déversement d'huile ou de matière dangereuse dans un poste) survenues en phase chantier d'un projet du S3REnR			
7 - Limiter les nuisances et préserver la santé publique	Nombre de plaintes de riverains relatives au bruit transmises aux gestionnaires de réseau relatives à des ouvrages réalisés dans le cadre du S3REnR	0	0	

CONCLUSION

Ce troisième bilan du S3REnR Provence-Alpes Côte d'Azur permet de consolider les enseignements suivants :

- Après 29 mois de fonctionnement, seulement 20% des capacités réservées du S3REnR Provence-Alpes-Côte d'Azur v2 ont été affectées à fin 2024. La dynamique de développement des énergies renouvelables est portée par la filière photovoltaïque. A fin 2024, le parc de production d'énergies renouvelables en service atteint 6 215 MW et le volume des projets en cours de raccordement est de 1 606 MW.
- Le nombre de travaux de création et de renforcement ont légèrement augmenté. Cette hausse s'explique par la distinction désormais établie entre les créations de postes sources et les ajouts de transformateurs secondaires, ainsi que par l'intégration de nouveaux travaux de renforcement, notamment à Valderoure et Fox-Amphoux. Les coûts de création n'ont pas été modifié.
- Les études se sont poursuivies en 2024 pour la plupart des travaux de création de postes sources et de renforcement de liaisons. L'ajout du second transformateur de Valderoure est prévu d'être mis en service d'ici la fin de l'année.
- Le coût estimé des travaux de création est de 483,5 M€, en augmentation de 2 % par rapport au coût prévisionnel actualisé du schéma qui s'établit cette année à 474,9 M€.
- En dehors du S3REnR actuel, le premier parc éolien offshore a vu le jour fin 2024 au golfe de Fos, ce qui est un événement majeur pour la région de PACA.
- Enfin, le schéma de Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) fait l'objet d'une révision anticipée, conformément au décret n°2024-789 du 10 juillet 2024. Ce texte, modifiant la partie réglementaire du Code de l'énergie, impose une révision systématique des S3REnR dans un délai de 18 mois suivant sa publication, et ce, indépendamment du taux de saturation des capacités. Bien que le schéma PACA n'ait pas encore atteint le seuil de 50 % d'engagement et ne soit pas susceptible de l'atteindre d'ici fin 2025, sa révision doit néanmoins être lancée. La phase initiale (T0) est prévue pour janvier 2026, marquant le début de la révision du schéma.

ANNEXES ET CLES DE LECTURE

Evolution de la production EnR

Ce chapitre détaille dans un premier temps les évolutions de la production d'énergie renouvelable. Il inclut le segment des puissances inférieures à 250 kVA, mais exclut les énergies renouvelables dont les conditions de raccordement sont fixées dans le cadre d'un appel d'offres (éolien en mer).

Les informations de ce chapitre sont constituées suivant les règles statistiques usuelles des gestionnaires de réseau, de façon à garantir la cohérence des données avec leurs autres publications. En particulier, on adopte la règle ci-dessous pour la localisation des gisements EnR dans le périmètre des S3REnR, qui peut différer de façon marginale de celle définie pour le calcul et le suivi des quotes-parts (la QP d'une installation est celle de son poste de raccordement) :

- Pour le RPT : la localisation correspond à la localisation géographique de la centrale de production qui est dans la majorité des cas la même que celle du poste de raccordement. Les centrales de production situées géographiquement dans la région mais raccordées dans une autre sont donc prises en compte. Néanmoins des différences peuvent exister si la centrale est géographiquement sur plusieurs régions ou en pleine mer (éolien offshore).
- Sur le RPD d'Enedis : RTE et Enedis tiennent compte du code INSEE du Point De Livraison (PDL). Si une installation est sur plusieurs régions, alors le PDL déterminera la région d'affectation. Dans des cas marginaux, il est possible qu'une installation ait son PDL dans une région A, mais qu'elle soit raccordée sur le poste source d'une région B. Dans ce cas, cette installation est comptée dans la région A dans le paragraphe 1 et dans la région B dans le cadre du S3REnR (§2) de ce chapitre.

Aménagements du schéma

Les transferts de capacité réservée notifiés au préfet de région pour l'année 2024 sont détaillés ci-dessous.

Poste de destination	Capacité réservée avant transfert (MW)	Capacité réservée après transfert (MW)	Poste d'origine	Capacité réservée avant transfert (MW) poste d'origine	Capacité réservée après transfert (MW) poste d'origine	Travaux remis en cause
STE-TULLE	5	10	LA BRILLANNE	18	13	

Transferts de 2023

Poste de destination	Capacité réservée avant transfert (MW)	Capacité réservée après transfert (MW)	Poste d'origine	Capacité réservée avant transfert (MW) poste d'origine	Capacité réservée après transfert (MW) poste d'origine	Travaux remis en cause
COURTINE	24	74	AVIGNON	75	25	
SAINT-MAXIMIN	25	41	MALLEMORT	84	68	
FEUILLANE	196	426	DARSE	108	28	
			RASSUEN	89	42	
			MARTIGUES	54	14	
			PORT-DE-BOUC	50	20	
			LAVERA	61	21	
			LA MEDE	20	10	
			PLATEAU DE PUIMICHEL	110	107	
REALTOR	0	107	PLATEAU DE PUIMICHEL	107	0	

Avancement des travaux

Les travaux de l'état initial du S3REnR, en tant que socle des travaux indispensables à la création de capacités d'accueil, ainsi que les travaux inscrits dans le schéma permettent l'accès prioritaire des énergies renouvelables aux réseaux d'électricité. On trouvera ci-après un état d'avancement de ces ouvrages ainsi que leurs éléments financiers. Des éléments explicatifs figurent en commentaire ou en fin de tableau lorsque le coût estimé dépasse le coût prévisionnel actualisé au TP12a de plus de 10 % et 100 k€.

A noter que l'élaboration des S3REnR est réalisée à un stade d'anticipation et dans des délais tels que les analyses de consistance des travaux sont établies sur la base des seules informations immédiatement accessibles, voire « à dire d'expert », et restent relativement sommaires. Une fois ces consistances sommaires définies à priori, chaque ouvrage est ensuite valorisé sur la base de coûts d'ordre. Ainsi, les coûts prévisionnels indiqués dans les S3REnR présentent des incertitudes, qui ne sont levées qu'à l'issue des études de détails et de la concertation des projets.

A titre d'illustration, les deux graphiques suivants permettent de visualiser l'échéancier normatif des jalons d'avancement des investissements de réseau selon le planning des études techniques, de concertation et de l'instruction administrative, d'une part dans le cas d'un projet simple relevant de la concertation Fontaine et d'autre part dans le cas d'un projet complexe (exemple de la création d'un nouveau poste source).

Nota : les projets dont la JTE avait été envoyée en 2024 relèvent de la circulaire du 9 septembre 2002 (dite « Fontaine). La circulaire dite « Ferracci » du 21 mars 2025 introduit un nouveau cadre réglementaire pour les projets de développement des réseaux publics de transport et de distribution de l'électricité, qui sera repris dans les jalons et état d'avancement des projets pour les Etats Techniques et Financiers 2025.

Echéancier des jalons d'avancement et des procédures pour un projet complexe

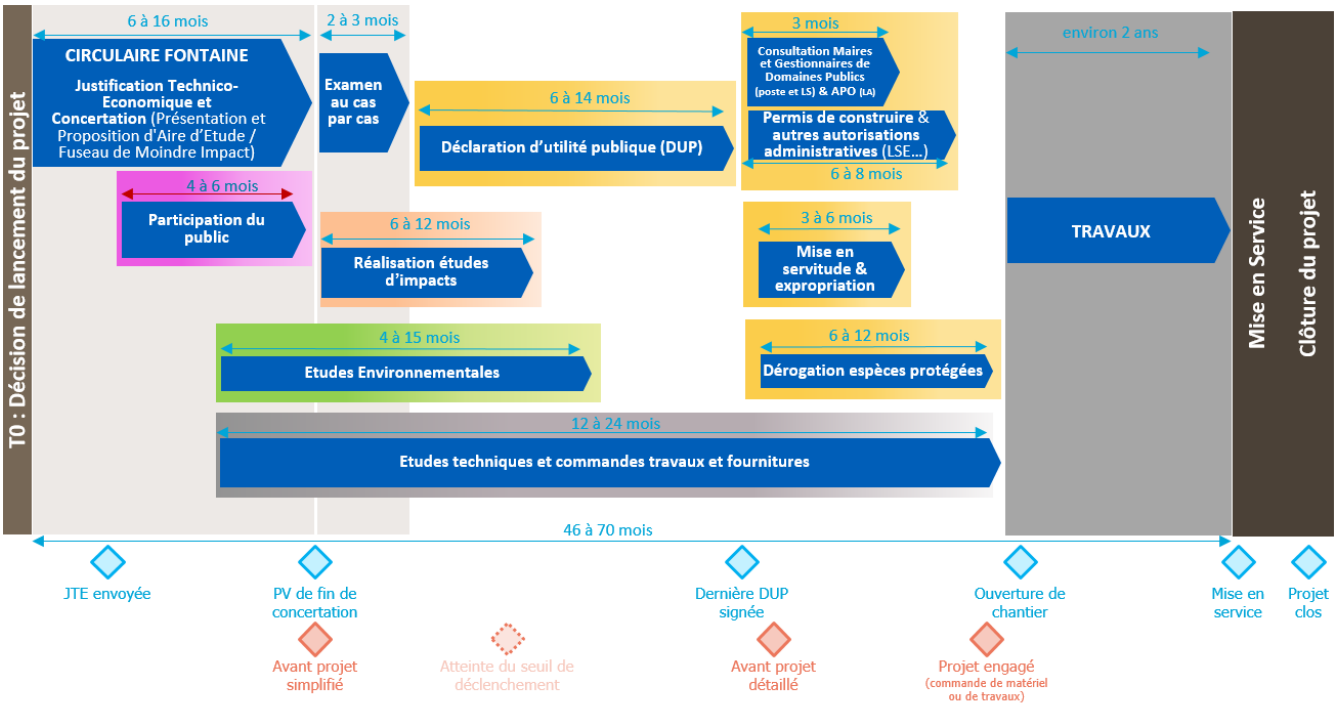

Echéancier des jalons d'avancement et des procédures pour un projet simple relevant de la concertation Fontaine

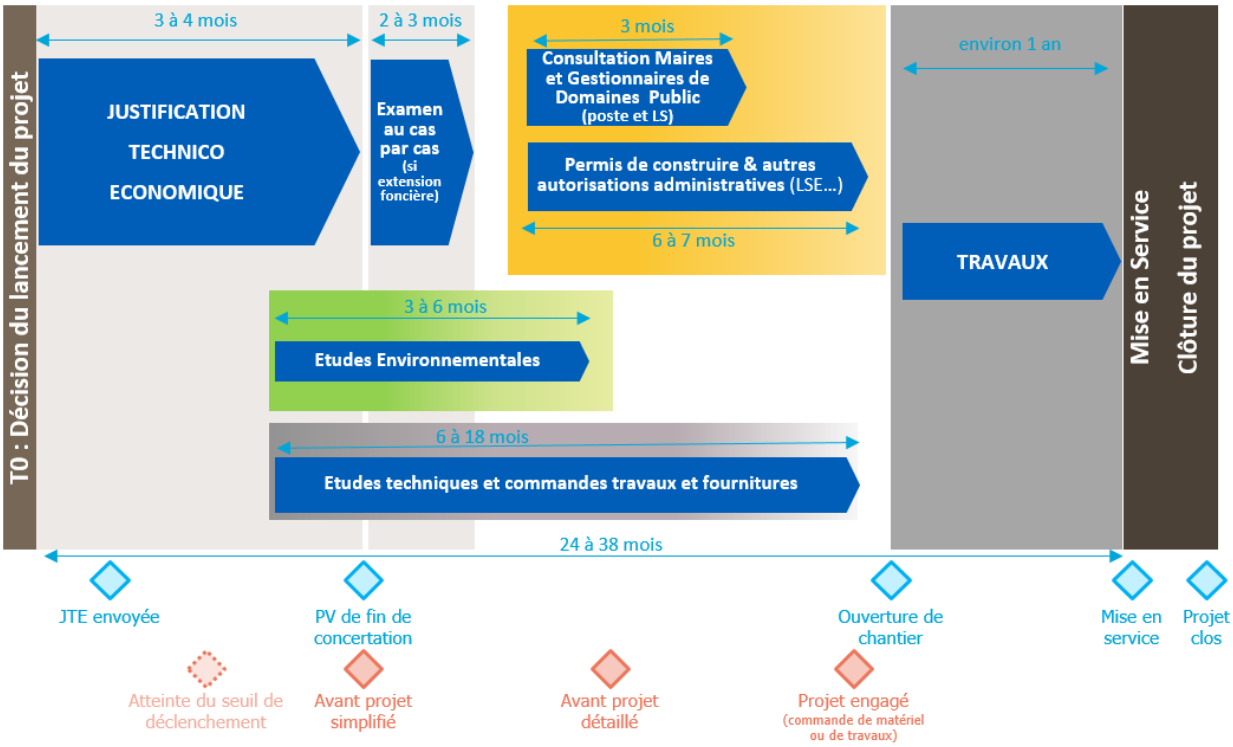

La consolidation des études techniques aboutit à la rédaction de l'avant-projet détaillé qui fournit la meilleure estimation des coûts avant de lancer les commandes de travaux et de fournitures. Ce coût estimé reste néanmoins susceptible d'évoluer, bien que dans une moindre mesure, jusqu'à la clôture du projet. Des précisions sur les différents jalons d'avancement figurent ci-dessous :

- JTE envoyée : envoi officiel du premier projet de JTE à l'autorité administrative compétente (Ministre chargé de l'Energie pour les liaisons HTB2 et HTB3, Préfet pour les autres niveaux de tension).
- Avant-projet simplifié : évaluation technico-économique du projet à partir des éléments de consistance estimés à un stade amont du projet, cette étape permet la comparaison technico-économique de différentes solutions.
- PV de fin de concertation : il s'agit du procès-verbal formalisé à l'issue de l'ensemble du processus de concertation qui se déroule en 3 temps : élaboration et validation du dossier de justification technico-économique, concertation sur l'aire d'étude sous l'égide du préfet et concertation sur le fuseau/emplacement de moindre impact.
- Demande d'examen au cas par cas : certains projets d'ouvrage sont systématiquement soumis à évaluation environnementale, pour d'autres il est nécessaire d'adresser une demande d'examen au cas par cas auprès de la MRAe (Mission régionale d'autorité environnementale) pour déterminer s'ils y sont soumis ou non. Cette évaluation environnementale consiste à réaliser une étude d'impact pour étudier les incidences du projet sur l'environnement et la santé, puis à consulter l'Autorité environnementale, les collectivités territoriales, et le public (via une enquête publique) afin que l'autorité compétente autorise le projet.
- Avant-projet détaillé : la cible technique et financière du projet est finalisée en intégrant les résultats de la concertation et des études techniques de détails.

- Dernière DUP signée : la déclaration d'utilité publique (DUP) permet à l'Administration de reconnaître le caractère d'intérêt général d'un projet d'ouvrage électrique. Elle lui confère ainsi toute sa légitimité et garantit également sa faisabilité foncière. En effet, en cas d'échec d'acquisition de terrain ou de convention amiables, la DUP permet d'engager une procédure d'expropriation ou de mise en servitude. La déclaration d'utilité publique peut nécessiter la réalisation d'une évaluation environnementale selon la nature du projet d'ouvrage.
- Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique : Les signaux faibles de développement de projets matures dans la zone ne justifient pas d'engager la phase travaux.
- Travaux engagés : une première commande de matériel ou de travaux a été réalisée.
- En service : l'ouvrage est en service (éventuellement partiellement dans le cas de plusieurs ouvrages). Pour autant, il peut encore y avoir des travaux en cours, le coût estimé du projet n'est pas encore définitif.

Les gisements initialement prévus dans le S3REnR peuvent évoluer au cours du schéma, avec des zones qui se développent plus vite que prévu et d'autres où le gisement identifié ne se concrétise pas par l'arrivée de projets EnR.

Dans ces conditions, les gestionnaires de réseau adaptent leurs pratiques vis-à-vis des projets de réseau prévus dans le schéma, tout en s'inscrivant dans le cadre réglementaire en vigueur. Ainsi, ils anticipent au mieux les évolutions de réseau attendues dans les zones dynamiques ou peuvent temporiser les études et la concertation dans les zones où, d'une part, le gisement du S3REnR actuel ne se concrétise pas, et d'autre part, les perspectives, partagées avec les acteurs, confirment la tendance.

Avancement des travaux de l'état initial

Travaux de l'état initial réalisé par RTE			
Ouvrage	**Etat d'avancement**	**Date prévisionnelle de mise en service**	**Commentaires**
Création poste Ollières 225/63 kV	EN SERVICE	S2 2022	
Haute Durance 225 et 63 kV	EN SERVICE	S2 2023	Contraintes techniques : l'essentiel des travaux est en service mais il reste des travaux pour finir le chantier retardé pour des problèmes de commande de matériel (self) mais sans impact sur la capacité d'accueil.
LA REPASSE-STE TULLE 2 63kV - Création	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S1 2027	Décalage suite à demande externe pour limiter les impacts travaux
Raccordement au poste source de Rocbaron	EN SERVICE	S2 2023	
Raccordement poste source de Saint Savournin	EN SERVICE	S2 2021	
Raccordement poste source de Salon Bel Air	EN SERVICE	S2 2021	
Ringo à Ventavon	EN SERVICE	S2 2023	Décalage planning car nécessité de changement module batteries suite incendie
STE TULLE-LINGOSTIERE 150kV conducteurs	EN SERVICE	S1 2024	Retard suite décalage consignation

Travaux de l'état initial (ex création) réalisé par RTE									
Ouvrage	**Seuil de déclenchement des travaux**	**Etat d'avancement**	**Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour**	**Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)**	**Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)**	**Coût estimé au 31/12 (en k€)**	**Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)**	**Projet engagé**	**Commentaires**
Création d'une ligne souterraine 63 kV entre Sisteron et Lazer	OUI	TRAVAUX ENGAGÉS	S1 2025	9400	11554	22825	21584	OUI	Modification de la consistance : changement du besoin car passage d'une liaison en technologie 90 kV à une liaison en technologie 225 kV. Décalage de la MES suite incendie au poste de Sisteron
LIMANS - Ajout d'un 3ème transformateur 63/20 kV	OUI	EN SERVICE	S2 2020	420	516	154	154	OUI	2020 : Gain sur la consistance : les études détaillées ont infirmé le besoin d'extension de JdB prévu dans le chiffrage initial.
LINGOSTIERE - Ajout du 2nd transformateur 225/150 kV (part création)	OUI	EN SERVICE	S2 2022	3900	4794	4363	4363	OUI	
MAS DE GOUIN - Ajout d'un 3ème transformateur 63/20 kV	OUI	TRAVAUX ENGAGÉS	S2 2025	457	534	538	128	OUI	Travaux transférés depuis Trescléoux (adaptation Octobre 2021)
SAINT-AUBAN - Ajout d'un 1er transformateur 225/20 kV	OUI	EN SERVICE	S1 2024	800	934	793	793	OUI	

Travaux de l'état initial (ex création) réalisé par RTE									
Ouvrage	**Seuil de déclenchement des travaux**	**Etat d'avancement**	**Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour**	**Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)**	**Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)**	**Coût estimé au 31/12 (en k€)**	**Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)**	**Projet engagé**	**Commentaires**
VALDEROURE - Création d'un poste source 225/20 kV	OUI	EN SERVICE	S2 2021	2000	2458	3167	3167	OUI	2020 : Evolution de la consistance : les études détaillées ont montré la nécessité de remplacer une portion de Fibre Optique installée sur la liaison 225 kV et d'affiner le chiffrage des travaux.

Travaux de l'état initial (ex renforcement) réalisé par RTE									
Ouvrage	**Seuil de déclenchement des travaux**	**Etat d'avancement**	**Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour**	**Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)**	**Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)**	**Coût estimé au 31/12 (en k€)**	**Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)**	**Projet engagé**	**Commentaires**
Installation PVH au poste de SALERNES 63kV	OUI	EN SERVICE	S1 2023	3600	4425	1755	1717	OUI	
Installation d'un automate au poste de BUECH	OUI	EN SERVICE	S1 2023	564	693	482	482	OUI	
LINGOSTIERE - Ajout du 2nd transformateur 225/150 kV (part renforcement)	OUI	EN SERVICE	S2 2021	3900	4794	5665	5665	OUI	
Renforcement de la ligne 150 kV Bancairon Lingostière	OUI	EN SERVICE	S2 2016	4600	5654	14201	14201	OUI	Evolution de la consistance : Des travaux de réhabilitation ont été menés simultanément aux travaux de renforcement de l'ouvrage Bancairon - Lingostière. Les sommes dépensées font apparaître la totalité des dépenses alors que les coûts prévisionnels étaient uniquement consacrés à la partie renforcement.
Renforcements des lignes 225 kV Oraison Sisteron et St Auban Ste Tulle	OUI	EN SERVICE	S2 2018	24500	30113	42501	20961	OUI	Evolution de la consistance : les études détaillées ont montré la nécessité de renforcer davantage de pylônes et de fondations que prévu,

Travaux de l'état initial (ex renforcement) réalisé par RTE									
Ouvrage	**Seuil de déclenchement des travaux**	**Etat d'avancement**	**Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour**	**Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)**	**Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)**	**Coût estimé au 31/12 (en k€)**	**Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)**	**Projet engagé**	**Commentaires**
									dans le chiffrage initial de changement du câble.

Travaux de l'état initial réalisé par ENEDIS			
Ouvrage	**Etat d'avancement**	**Date prévisionnelle de mise en service**	**Commentaires**
ROCBARON - Création d'un poste source 225/20KV	EN SERVICE	S2-2023	
SALON BEL AIR - Création d'un poste source 225/20KV	EN SERVICE	S2-2021	
ST SAVOURNIN - Création d'un poste source 63/20KV	EN SERVICE	S2-2021	

Travaux de l'état initial (ex création) réalisé par ENEDIS									
Ouvrage	**Seuil de déclenchement des travaux**	**Etat d'avancement**	**Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour**	**Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)**	**Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)**	**Coût estimé au 31/12 (en k€)**	**Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)**	**Projet engagé**	**Commentaires**
APT - Ajout de 2 1/2 rames	OUI	EN SERVICE	S2-2023	728	895	1452	1452	OUI	Construction d'un nouveau bâtiment industriel (forte augmentation des coûts +60%). Les 2 1/2 rames sont raccordées en double attache sur les 2 transfo.
LIMANS - Ajout d'un 3ème transformateur 63/20 kV (36 MVA)	OUI	EN SERVICE	S2-2020	1030	1266	1512	1512	OUI	Extension CC en PSAA du nouveau TR Surcoût Consultation travaux par rapport au chiffrage initial sur partie GC et GE Coût complémentaires de réalisation du chantier en période Covid
MAS DE GOUIN - Ajout d'un 3ème transformateur 63/20 kV (36 MVA) + 2 1/2 rames	OUI	TRAVAUX ENGAGÉS	S2-2025	2380	2780	3300	2483	OUI	Suite Dossier Adaptation de la Durance mise en vigueur le 4 octobre 2021
PLAN D'ORGON - Ajout 1/2 Rame	OUI	EN SERVICE	S2-2020	214	263.006	462	462	OUI	Nécessité de créer un bâtiment pour la 1/2 Rame
SAINT-AUBAN - Création d'un poste de 225/20 kV (Adaptation schéma)	OUI	EN SERVICE	S1-2024	4088	4775	5994	5994	OUI	Suite Dossier Adaptation de la Durance mise en vigueur le 4 octobre 2021. Forte augmentation du matériel de 350k€ et des travaux de 100k€. Prise en compte de 100% des dépenses liées à la création de la fosse

Travaux de l'état initial (ex création) réalisé par ENEDIS									
Ouvrage	**Seuil de déclenchement des travaux**	**Etat d'avancement**	**Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour**	**Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)**	**Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)**	**Coût estimé au 31/12 (en k€)**	**Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)**	**Projet engagé**	**Commentaires**
									déportée car le poste ne pourra pas être étendu.
SALERNES - Ajout 1/2 Rame	OUI	EN SERVICE	S1-2021	214	263	699	699	OUI	Les travaux ont été transféré le 27/08/2019 du poste de MAS DE GOUIN Nécessité d'adapter le bâtiment pour accueillir la 1/2 Rame yc piste lourde => coûts GC importants
VALDEROURE - Création d'un poste source 225/20 kV	OUI	EN SERVICE	S2-2021	6800	8357	8653	8653	OUI	APD => Surcoût sur GC avec la création d'un bâtiment maçonné plutôt qu'industriel ainsi qu'une voie d'accès de plus de 150 ml. Déroulement du chantier => Surcoût complémentaire lié à une non-réutilisation des déblais et à l'impact de la gestion de la crise pandémique durant la globalité du chantier.
VENTAVON - Ajout 1/2 Rame	OUI	EN SERVICE	S2-2020	334	410	566	566	OUI	Nécessité de créer un bâtiment pour la 1/2 Rame

Travaux de l'état initial (ex-renforcement) réalisé par ENEDIS									
Ouvrage	**Seuil de déclenchement des travaux**	**Etat d'avancement**	**Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour**	**Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)**	**Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)**	**Coût estimé au 31/12 (en k€)**	**Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)**	**Projet engagé**	**Commentaires**
TRESCLEOUX - Mutation des transformateurs n°1 et 2 de 63/20 kV (20 en 36MVA)	OUI	EN SERVICE	S1-2024	470	549	1881	1881	OUI	Suite Dossier Adaptation de la Durance mise en vigueur le 4 octobre 2021 Une prise en compte des coûts de ces 2 mutations TR sous-évaluée dans le dossier d'Adaptation : un chiffrage réévalué via le barème S3R pour 586x2+201=1373 qui est plus cohérent avec le coût estimé suite à l'APS
VENTAVON - Mutation du 1er transformateur 63/20 kV (20 en 36MVA)	OUI	EN SERVICE	S2-2020	235	289	502	502	OUI	Travaux de mutation de TR transférés de Trescléoux le 04/12/2018
VINON - Mutation du 1er transformateur 63/20 kV (20 en 36MVA)	OUI	EN SERVICE	S2-2021	235	289	997	997	OUI	Travaux de mutation de TR transférés de Veynes le 21/10/2019

Avancement des travaux du S3REnR

Travaux de création réalisé par ENEDIS									
Ouvrage	**Seuil de déclenchement des travaux**	**Etat d'avancement**	**Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour**	**Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)**	**Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)**	**Coût estimé au 31/12 (en k€)**	**Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)**	**Projet engagé**	**Commentaires**
ALBION - Création d'un poste source 225/20 kV + 2 1/2 rames	NON	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	2030	6320	7104	7104		NON	Etude engagée
APT - Ajout du 3ème transformateur 63/20 kV (36 MVA)	NON	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	2032	1340	1506	1506	18	NON	Etude engagée
ASSE-DURANCE - Ajout du 2nd transformateur 225/20 kV (80MW) + 2 1/2 rames	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2035	5540	6227	6227		NON	
ASSE-DURANCE - Création d'un poste source 225/20 kV (80MVA) + 2 1/2 rames	NON	JTE ENVOYÉE	2029	8000	8992.	8992	32	NON	
BIANCON - Création d'un poste source 225/20 kV (80MVA) + 2 1/2 rames	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2033	6320	7104	7104		NON	
BOUTRE PROVENCE - Ajout d'un 2nd	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET	2035	3400	3822	3822		NON	Etude engagée

Travaux de création réalisé par ENEDIS									
Ouvrage	**Seuil de déclenchement des travaux**	**Etat d'avancement**	**Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour**	**Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)**	**Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)**	**Coût estimé au 31/12 (en k€)**	**Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)**	**Projet engagé**	**Commentaires**
transformateur 225/20 kV + 2 1/2 rames		SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE							
BOUTRE PROVENCE - Création d'un poste source 225/20 kV (80MVA) + 2 1/2 rames	NON	JTE ENVOYÉE	2029	6300	7081	7081	35	NON	Etude engagée
CASTELLANE - ajout d'une 1/2 rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		170	191	191		NON	
CENTRE BUECH - Création d'un poste source 225-20KV (80MVA) + 2 1/2 rames	NON	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	2031	6020	6766	6766		NON	Etude engagée
CHATEAURENARD - ajout de 2 1/2 rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	370	416	416		NON	
COLOMB - Ajout d'un 2nd transformateur 63/20 kV (36MVA) + 1 1/2 rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	2140	2405	2405		NON	

Travaux de création réalisé par ENEDIS									
Ouvrage	**Seuil de déclenchement des travaux**	**Etat d'avancement**	**Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour**	**Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)**	**Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)**	**Coût estimé au 31/12 (en k€)**	**Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)**	**Projet engagé**	**Commentaires**
CONDAMINE-CHATELARD - ajout d'une 1/2 rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	505	568	568		NON	
DARSE - Création d'un poste 225/20 kV - 80MVA + 2 1/2 rames	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2033	3870	4350	4350		NON	La capacité réservée n'est plus disponible à ce poste => Travaux remis en cause
ENTREVAUX - Ajout d'un 3ème transformateur 63/20 kV (36MVA) + 1 1/2 rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2033	2040	2293	2293	10	NON	
ESCARELLE - Ajout du 3ème transformateur 63/20 kV (36MVA) + 1 1/2 rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	1900	2136	2136	6	NON	
FEUILLANE - Ajout du 2nd transformateur 225/20 kV (80 MVA)	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2035	3400	3822	3822		NON	
FEUILLANE - Ajout du 3ème transformateur	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET	2032	1870	2102	2102		NON	Etude engagée

Travaux de création réalisé par ENEDIS									
Ouvrage	**Seuil de déclenchement des travaux**	**Etat d'avancement**	**Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour**	**Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)**	**Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)**	**Coût estimé au 31/12 (en k€)**	**Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)**	**Projet engagé**	**Commentaires**
63/20 kV (36 MVA) + 1 1/2 rame		SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE							
FEUILLANE - Création d'un poste source 225/20 kV (80MVA) + 2 1/2 rames	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2033	4260	4788	4788		NON	
FOX AMPHOUX (ex HAUT-VAR) - Ajout du 2nd transformateur 80MVA + 2 1/2 rames	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2035	3400	3822	3822		NON	
FOX AMPHOUX (ex HAUT-VAR) - Création d'un poste source 225/20 kV + 2 1/2 rames	OUI	AVIS RENDU PV FIN CONCERTATION	S2-2028	6500	7306	7306	155	OUI	Etude engagée - Déclenchement par les travaux RTE
GAP - ajout d'une 1/2 rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		810	910	910		NON	
GARDANNE - ajout d'une 1/2 rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		810	910	910		NON	

Travaux de création réalisé par ENEDIS									
Ouvrage	**Seuil de déclenchement des travaux**	**Etat d'avancement**	**Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour**	**Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)**	**Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)**	**Coût estimé au 31/12 (en k€)**	**Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)**	**Projet engagé**	**Commentaires**
GONTARD - ajout d'une 1/2 rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		810	910	910		NON	
LA DURANNE - ajout de 2 1/2 rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		1060	1191	1191		NON	
LA MARTINIERE - Ajout d'un 3ème transformateur de 63/20 kV (20MVA) + 1 1/2 rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2027	1670	1877	1877		NON	
LARAGNAIS - Création d'un poste source 225-20 kV (80MVA) + 2 1/2 rames	NON	JTE ENVOYÉE	2033	6020	6766	6766	10	NON	Etude engagée
LE VAL - ajout d'une 1/2 rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		320	360	360		NON	
MALLEMORT - Ajout du 3ème transformateur	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET	2031	1930	2169	549		NON	Transfert 2023 : Permutation des TR de

Travaux de création réalisé par ENEDIS									
Ouvrage	**Seuil de déclenchement des travaux**	**Etat d'avancement**	**Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour**	**Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)**	**Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)**	**Coût estimé au 31/12 (en k€)**	**Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)**	**Projet engagé**	**Commentaires**
63/20 kV (20MVA après transfert) + 2 1/2 rames		SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE							St Maximin (20 MVA) et Mallemort (36 MVA)
MIRAMAS - Ajout du 3ème transformateur 63/20 kV (36 MVA)	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2031	1340	1506	1506		NON	
NORD DE CRAU - Création d'un poste source 225/20 kV (80MVA) + 2 1/2 rames	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2031	5820	6542	6542		NON	
PERTUIS - ajout d'une 1/2 rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		590	663	663		NON	
PIOLENC - ajout d'une 1/2 rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		520	584	584		NON	
PLAN D'ORGON - Ajout du 3ème transformateur 225/20 kV (80MVA) + 1 1/2 rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	2690	3024	3024		NON	

Travaux de création réalisé par ENEDIS									
Ouvrage	**Seuil de déclenchement des travaux**	**Etat d'avancement**	**Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour**	**Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)**	**Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)**	**Coût estimé au 31/12 (en k€)**	**Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)**	**Projet engagé**	**Commentaires**
RASSUEN - ajout de 2 1/2 rames	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		1280	1439	1439		NON	
ROCBARON - ajout d'une 1/2 rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		230	259	259		NON	
ROSANAIS - Création d'un poste source 225/20 kV (80MVA) + 2 1/2 rames	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2033	7320	8228	8228		NON	
SIGNES - Ajout du 3ème transformateur 63/20 kV (36MVA) + 1 1/2 rame	OUI	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	S1-2027	2040	2293	3117	101	OUI	La construction de 2 nouveaux bâtiments est nécessaire
SOLLIES - ajout d'une 1/2 rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		810	910	910		NON	
SORGUE - ajout de 2 1/2 rames	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET		1280	1439	1439		NON	

Travaux de création réalisé par ENEDIS									
Ouvrage	**Seuil de déclenchement des travaux**	**Etat d'avancement**	**Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour**	**Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)**	**Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)**	**Coût estimé au 31/12 (en k€)**	**Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)**	**Projet engagé**	**Commentaires**
		SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE							
ST CASSIEN - ajout d'une 1/2 rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		450	506	506		NON	
ST MAXIMIN - Ajout d'un 3ème transformateur 63/20 kV (36MVA après transfert) + 1 1/2 rame	OUI	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	S1-2026	2390	2686	3786	282	OUI	Transfert 2023 : Permutation des TR de St Maximin (20 MVA) et Mallemort (36 MVA) La construction d'un nouveau bâtiment est nécessaire Le réaménagement de l'existant est nécessaire pour rentrer le PCCN Le phasage des travaux est très complexe avec ripage et phases transitoires
SUD VALENSOLE - Ajout du 2nd transformateur 225/20 kV + 2 1/2 rames	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2035	3400	3822	3822		NON	

Travaux de création réalisé par ENEDIS									
Ouvrage	**Seuil de déclenchement des travaux**	**Etat d'avancement**	**Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour**	**Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)**	**Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)**	**Coût estimé au 31/12 (en k€)**	**Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)**	**Projet engagé**	**Commentaires**
SUD VALENSOLE - Création d'un poste source 225/20 kV (80MVA) + 2 1/2 rames	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2033	8550	9610	9610		NON	
TERRADOU - Ajout du 3ème transformateur 225/20 kV (80MVA) + 2 1/2 rames	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	3670	4125	4125		NON	
TRESCLEOUX - Ajout du 3ème transformateur 63/20 kV (36MVA) + 1 1/2 rame	OUI	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	S1-2027	2040	2293	2293	33	NON	
VALDEROURE - Ajout d'un 2nd transformateur 225/20 kV (80 MVA) + 4 1/2 rames	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S2-2025	3060	3439	4960.00	3098	OUI	Le transport du TR est chiffré à 250k€ Le coût du TR est de 1,6M€
VENTAVON - Ajout d'un 3ème transformateur 63/20 kV (36MVA) + 1 1/2 rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	1820	2046	2046		NON	
VEYNES - Ajout d'un 3ème transformateur	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET	2031	2350	2641	2641		NON	

Travaux de création réalisé par ENEDIS									
Ouvrage	**Seuil de déclenchement des travaux**	**Etat d'avancement**	**Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour**	**Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)**	**Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)**	**Coût estimé au 31/12 (en k€)**	**Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)**	**Projet engagé**	**Commentaires**
63/20 kV (36MVA) + 1 1/2 rame		SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE							

Travaux de renforcement réalisé par ENEDIS									
Ouvrage	**Seuil de déclenchement des travaux**	**Etat d'avancement**	**Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour**	**Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)**	**Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)**	**Coût estimé au 31/12 (en k€)**	**Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)**	**Projet engagé**	**Commentaires**
CHATEAURENARD - Mutation du transformateur 225/20 kV (40 à 70MVA)	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	2080	2338	2338		NON	
CONDAMINE-CHATELARD - Mutation du transformateur de 63/20 kV (20 à 36MVA)	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	1900	2136	2136		NON	
DARSE - Mutation du 2ème transformateur 63/20 kV (20 à 36MVA)	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	850	955	955		NON	Etude engagée
ENTREVAUX - Mutation d'un transformateur de 63/20 kV (10 à 36MVA)	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2033	850	955	955	10	NON	
ESCARELLE - Mutation du 1er transformateur 63/20 kV (20 à 36MVA)	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	850	955	955		NON	

Travaux de renforcement réalisé par ENEDIS									
Ouvrage	**Seuil de déclenchement des travaux**	**Etat d'avancement**	**Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour**	**Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)**	**Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)**	**Coût estimé au 31/12 (en k€)**	**Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)**	**Projet engagé**	**Commentaires**
LAVERA - Mutation du 2ème transformateur 63/20 kV (20 à 36MVA)	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	850	955	955		NON	
MALLEMORT - Mutation du 2ème transformateur 63/20 kV (20 à 36MVA)	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	730	821	821		NON	
PORT-ST-LOUIS-DU-RHONE - Mutation du 1er transformateur 63/20 kV (20 à 36MVA)	OUI	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	S2-2025	850	955	955	91	NON	
SALON BEL AIR - Mutation du 1er transformateur 225/20 kV (40 à 70MVA)	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2031	1650	1855	1855		NON	
SERRE-PONCON - Mutation du 1er transformateur de 63/20 kV (20 à 36MVA)	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	825	927	927		NON	
SERRE-PONCON - Mutation du 2nd	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET	2032	825	927	927		NON	

Travaux de renforcement réalisé par ENEDIS									
Ouvrage	**Seuil de déclenchement des travaux**	**Etat d'avancement**	**Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour**	**Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)**	**Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)**	**Coût estimé au 31/12 (en k€)**	**Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)**	**Projet engagé**	**Commentaires**
transformateur de 63/20 kV (20 à 36MVA)		SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE							
SISTERON - Mutation 1er transformateur 63/20 kV (20 à 36MVA)	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2031	750	843	843		NON	
SISTERON - Mutation 2ème transformateur 63/20 kV (20 à 36MVA)	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	750	843	843		NON	
TRINITE - Mutation du 1er transformateur 63/20 kV (10 à 36MVA)	OUI	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	S2-2027	1970	2214	2214	254	NON	
VENTAVON - Mutation du 2nd transformateur 63/20 kV (20 à 36MVA)	OUI	TRAVAUX ENGAGÉS	S1-2025	730	821	1008	958	OUI	
VEYNES - Mutation du 1er transformateur 63/20 kV (20 à 36MVA)	OUI	TRAVAUX ENGAGÉS	S1-2025	800	899	2132	981	OUI	Le GC de la loge est nécessaire

Travaux de renforcement réalisé par ENEDIS									
Ouvrage	**Seuil de déclenchement des travaux**	**Etat d'avancement**	**Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour**	**Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)**	**Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)**	**Coût estimé au 31/12 (en k€)**	**Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)**	**Projet engagé**	**Commentaires**
VEYNES - Mutation du 2nd transformateur 63/20 kV (20 à 36MVA)	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2029	800	899	899		NON	

Travaux de création réalisé par RTE									
Ouvrage	**Seuil de déclenchement des travaux**	**Etat d'avancement**	**Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour**	**Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)**	**Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)**	**Coût estimé au 31/12 (en k€)**	**Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)**	**Projet engagé**	**Commentaires**
ALBION - Création d'un poste source 225/20 kV	NON	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	2030	82700	92922	92922	194	NON	
APT - Ajout du 3ème transformateur 63/20 kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	830	933	933		NON	
ASSE-DURANCE - Ajout du 2nd TR225/20 kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2035	80	90	90		NON	
ASSE-DURANCE - Création d'un poste source 225/20 kV	NON	JTE ENVOYÉE	2029	5320	5978	8715	20	NON	
BIANCON - Création d'un poste source 225/20 kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2033	720	809	809		NON	
BOUTRE - Ajout d'un 3ème transformateur 400/225 kV	NON	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S2 2025	6250	7023			OUI	Travaux réalisés pour des besoins autres que les EnR

Travaux de création réalisé par RTE									
Ouvrage	**Seuil de déclenchement des travaux**	**Etat d'avancement**	**Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour**	**Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)**	**Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)**	**Coût estimé au 31/12 (en k€)**	**Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)**	**Projet engagé**	**Commentaires**
BOUTRE PROVENCE - Ajout du 2nd TR225/20 kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2035	80	90	90		NON	
BOUTRE PROVENCE - Création d'un poste source 225/20 kV	NON	JTE ENVOYÉE	2029	3720	4180	4180	10	NON	
CENTRE BUECH - Création d'un poste source 225-63-20KV	NON	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	2031	39400	44270	44270	57	NON	
COLOMB - Ajout d'un 2nd transformateur 63/20 kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	260	292	292		NON	
Champagnier 225 kV - Ajout AT	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S2 2028	7900	8876	11784	328	OUI	Travaux supplémentaires nécessaires pour la protégeabilité du poste + Hausse du coût des matières premières.

Travaux de création réalisé par RTE									
Ouvrage	**Seuil de déclenchement des travaux**	**Etat d'avancement**	**Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour**	**Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)**	**Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)**	**Coût estimé au 31/12 (en k€)**	**Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)**	**Projet engagé**	**Commentaires**
DARSE - Création d'un poste 225/20 kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2033	110	124	124		NON	La capacité réservée n'est plus disponible à ce poste => Travaux remis en cause
ENTREVAUX - Ajout d'un 3ème transformateur 63/20 kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2033	360	404	404		NON	
ESCARELLE - Ajout du 3ème transformateur 63/20 kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	830	933	933		NON	
FEUILLANE - Ajout du 2nd TR225/20 kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2035	80	90	90		NON	
FEUILLANE - Ajout du 3ème transformateur 63/20 kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	130	145	145		NON	

Travaux de création réalisé par RTE									
Ouvrage	**Seuil de déclenchement des travaux**	**Etat d'avancement**	**Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour**	**Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)**	**Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)**	**Coût estimé au 31/12 (en k€)**	**Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)**	**Projet engagé**	**Commentaires**
FEUILLANE - Création d'un poste source 225/20 kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2033	520	584	584		NON	
FOX-AMPHOUX (ex HAUT-VAR) - Ajout du 2nd TR225/20 kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2035	80	90	90		NON	
FOX-AMPHOUX (ex HAUT-VAR) - Création d'un poste source 225/20 kV	OUI	PV DE FIN DE CONCERTATION	S2 2028	5110	5742	8220	187	NON	Hausse du coût des matières premières et des matériels
LA MARTINIERE - Ajout d'un 3ème transformateur 63/20 kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2027	1150	1292	1292		NON	
LARAGNAIS - Création d'un poste source 225-63-20 kV	NON	JTE ENVOYÉE	2033	45900	51573	51573	596	NON	
MALLEMORT - Ajout du 3ème transformateur 63/20 kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2031	830	933	933		NON	

Travaux de création réalisé par RTE									
Ouvrage	**Seuil de déclenchement des travaux**	**Etat d'avancement**	**Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour**	**Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)**	**Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)**	**Coût estimé au 31/12 (en k€)**	**Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)**	**Projet engagé**	**Commentaires**
MIRAMAS - Ajout du 3ème transformateur 63/20 kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2031	440	494	494		NON	
NORD DE CRAU - Création d'un poste source 225/20 kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2031	23000	25843	25843		NON	
PLAN D'ORGON - Ajout du 3ème transformateur 225/20 kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	300	337	337		NON	
PUIMICHEL - Création d'un poste 225 kV	OUI	JTE ENVOYÉE	S2 2028	5500	6180	10401	359	NON	Difficulté à trouver des terrains adaptés (à priori très forts dénivelés sur les terrains pressentis) + Hausse du coût des matières premières

Travaux de création réalisé par RTE									
Ouvrage	**Seuil de déclenchement des travaux**	**Etat d'avancement**	**Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour**	**Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)**	**Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)**	**Coût estimé au 31/12 (en k€)**	**Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)**	**Projet engagé**	**Commentaires**
ROSANAIS - Création d'un poste source 225/20 kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2033	36200	40675	40675		NON	
SIGNES - Ajout du 3ème transformateur 63/20 kV	OUI	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	S1 2027	1050	1180	1180	1	NON	
ST MAXIMIN - Ajout d'un 3ème transformateur 63/20 kV	OUI	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	S1 2026	80	90	81	1	NON	
SUD VALENSOLE - Ajout du 2nd TR225/20 kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2035	80	90	90		NON	
SUD VALENSOLE - Création d'un poste source 225/20 kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2033	12420	13955	13955		NON	
TERRADOU - Ajout du 3ème transformateur 225/20 kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	130	146	146		NON	

Travaux de création réalisé par RTE									
Ouvrage	**Seuil de déclenchement des travaux**	**Etat d'avancement**	**Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour**	**Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)**	**Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)**	**Coût estimé au 31/12 (en k€)**	**Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)**	**Projet engagé**	**Commentaires**
TRESCLEOUX - Ajout du 3ème transformateur 63/20 kV	OUI	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	S1 2027	90	101	97	7	NON	
VALDEROURE - Ajout d'un 2nd transformateur 225/20 kV	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S2 2025	2000	2247	3434	489	OUI	Hausse du coût des matières premières
VENTAVON - Ajout d'un transformateur 63/20 kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	100	112	112		NON	
VEYNES - Ajout d'un 3ème transformateur 63/20 kV""	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2031	110	124	124		OUI	

Travaux de renforcement réalisé par RTE									
Ouvrage	**Seuil de déclenchement des travaux**	**Etat d'avancement**	**Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour**	**Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)**	**Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)**	**Coût estimé au 31/12 (en k€)**	**Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)**	**Projet engagé**	**Commentaires**
Ajout second circuit 63 kV entre les postes Ollières et St Maximin	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2033	3600	4045	4045	13	NON	
Champagnier 225 kV - Ajout TD	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S2 2028	18900	21236	45513	435	NON	Travaux supplémentaires nécessaires pour la protégeabilité du poste + impact dimensionnement avec décarbonation de la zone de Fos + Hausse du coût des matières premières.
Construction d'une liaison 63 kV entre les postes CASTELLET et SIGNES 63kV	NON	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	2029	15600	17528	10980	236	NON	Travaux moins lourds que prévu : Construction d'une seule liaison au lieu de deux.

Travaux de renforcement réalisé par RTE									
Ouvrage	**Seuil de déclenchement des travaux**	**Etat d'avancement**	**Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour**	**Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)**	**Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)**	**Coût estimé au 31/12 (en k€)**	**Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)**	**Projet engagé**	**Commentaires**
ENTREVAUX - Mutation des 2 transformateurs 150/63 kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2033	5400	6067	6067		NON	
FOX-AMPHOUX (ex HAUT-VAR) - Création d'un poste source 225/20 kV (part renforcement)	OUI	PV DE FIN DE CONCERTATION	S2 2028			600		NON	Travaux supplémentaires non prévus au schéma initial (ajout d'un 2nd jdB pour des problématiques de consignations)
Installation d'automates localisés et d'automates de zone	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	Seuil non atteint	7531	8462	47	47	OUI	1er automate déclenché : Installé au poste de St Maximin
Modification liaison 63kV VENTAVON - VEYNES et raccordement futur poste CENTRE BUECH	NON	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	2031	29900	33596	33596		NON	
Renforcement axe 225 kV entre les postes BOUTRE et SISTERON	NON	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	2034	170400	191462	191462	35	NON	

Travaux de renforcement réalisé par RTE									
Ouvrage	**Seuil de déclenchement des travaux**	**Etat d'avancement**	**Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour**	**Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)**	**Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)**	**Coût estimé au 31/12 (en k€)**	**Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)**	**Projet engagé**	**Commentaires**
Renforcement liaison 63 kV entre Menton et Sospel	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	2300	2584	2584		NON	
Renforcement liaison Lazer - sisteron pour raccordement poste LARAGNAIS	NON	JTE ENVOYÉE	2033	10900	12247	12247	121	NON	
TRINITE - Mutation d'un transformateur 63/20 kV (TR312)	OUI	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	S2 2027			329	39	NON	Travaux induits côté RTE dans le cadre de la mutation du transformateur 63/20 kV de La Trinité
VALDEROURE - Ajout d'un 2nd transformateur 225/20 kV (part renforcement)	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	S1 2026			1062	7	OUI	Travaux supplémentaires non prévus au schéma initial (Entrée en coupure du poste)

Etat financier du schéma

Les indicateurs financiers présentés dans ce chapitre sont définis comme suit :

- Quote-part perçue : elle représente la vision à date des règlements réalisés par les producteurs au titre du raccordement de leurs projets. Les installations en service sont réputées avoir versé l'intégralité de la quote-part leur revenant, tandis que seule la facturation partielle des installations en développement est prise en compte selon leur échéancier de paiement ;
- Quote-part perçue et engagée : montant correspondant à l'intégralité de la quote-part due pour le raccordement des projets EnR non diffus en service et en file d'attente inscrits au schéma ;
- Sommes dépensées : il s'agit du cumul des « Sommes déjà dépensées » figurant dans les tableaux détaillés des annexes 2 et 3 aux rubriques « créations » de RTE et des GRD ;
- Sommes engagées ou dépensées et engagées : total des « sommes déjà dépensées » pour les travaux mis en service et des « coûts estimés » pour les travaux engagés figurant dans les tableaux détaillés des annexes 2 et 3 aux rubriques « créations » de RTE et des GRD ;
- Dépenses estimées : somme du « coût estimé » figurant dans les tableaux détaillés des annexes 2 et 3 de tous les travaux de créations de RTE et des GRD.

Capacités réservées par poste

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2024			
Poste	**Capacité réservée sur le poste (MW)**	**Capacité réservée affectée (MW)**	**Capacité réservée résiduelle (MW)**
ASSE-DURANCE	160.0	0.0	160.0
AIX MOURET	72.0	0.8	71.2
AIX	10.0	1.0	9.0
ALBION	80.0	3.6	76.4
ANTIBES	20.0	1.0	19.0
APT	67.0	5.8	61.2
ARENC	41.0	3.4	37.6
L’ARGENTIERE	13.0	0.8	12.2
ARLES (SNCF)	0.0	0.0	0.0
ARLES	19.0	5.2	13.8
ATHELIA	20.0	2.8	17.2
AUBAGNE	20.0	3.2	16.8
LES AUBES (SNCF)	0.0	0.0	0.0
AURIOL	20.0	2.8	17.2
AVIGNON	25.0	8.6	16.4
BROC-CARROS(LE)	41.0	0.4	40.6
BELLE-DE-MAI	22.0	1.3	20.7
BOUTRE-PROVENCE	160.0	0.0	160.0
BANCAIRON	10.0	0.2	9.8
BARCELONNETTE	38.0	5.1	32.9
BARJOLS	20.0	1.2	18.8
LA BASTIDONNE	15.0	2.3	12.7

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2024			
Poste	**Capacité réservée sur le poste (MW)**	**Capacité réservée affectée (MW)**	**Capacité réservée résiduelle (MW)**
BEDARRIDES	0.0	0.0	0.0
LA BEDOULE	15.0	0.9	14.1
LA BERGERIE (SNCF)	0.0	0.0	0.0
BERRE	46.0	12.3	33.7
BIANCON	80.0	0.0	80.0
LA BOCCA	35.0	2.7	32.3
BOLLENE	0.0	0.0	0.0
BOLLENE(SPECIALISE)	0.0	0.0	0.0
BOUTRE	0.0	0.0	0.0
BREIL	0.0	0.0	0.0
BRIANCON	10.0	0.8	9.2
LA BRILLANNE	13.0	10.6	2.4
BRUNET	10.0	1.6	8.4
LES BEAUMETTES	25.0	4.5	20.5
BEAUSOLEIL	10.0	0.4	9.6
CENTRE-BUECH	80.0	0.0	80.0
CONDAMINE-CHATELARD	21.0	0.0	21.0
CHÂTEAU GOMBERT	31.0	1.9	29.1
CAGNES-SUR-MER	27.0	2.0	25.0
CHATEAU-QUEYRAS	10.0	0.1	9.9
CAILLOLS	27.0	1.5	25.5
LE CAMP	0.0	0.0	0.0
CANNES	5.0	0.1	4.9
CARNOULES	23.0	4.0	19.0

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2024			
Poste	**Capacité réservée sur le poste (MW)**	**Capacité réservée affectée (MW)**	**Capacité réservée résiduelle (MW)**
CARPENTRAS	24.0	9.3	14.7
CARQUEIRANNE	20.0	2.1	17.9
CASTILLON	1.0	1.0	0.0
CAVAILLON	39.0	16.7	22.3
CAVALAIRE	15.0	0.6	14.4
LES CHABAUDS	40.0	2.5	37.5
LA CIOTAT	5.0	0.1	4.9
COLOMB	44.0	1.9	42.1
COMTAT	24.0	15.4	8.6
LA CONCEPTION	35.0	0.2	34.8
CONTES	10.0	1.3	8.7
LE COUDO	0.0	0.0	0.0
CHAMPFLEURY	0.0	0.0	0.0
CREMADES	0.0	0.0	0.0
CROISIERE	0.0	0.0	0.0
Castellane	19.0	0.8	18.2
CHATEAURENARD	73.0	8.4	64.6
CURBANS	0.0	0.0	0.0
CHAUDANNE	0.0	0.0	0.0
LA COURBAISSE	0.0	0.0	0.0
COUREGES	31.0	19.6	11.4
COURTINE	74.0	73.8	0.2
DIGUE-DES-FRANCAIS	99.0	1.0	98.0
DARSE	28.0	4.1	23.9

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2024			
Poste	**Capacité réservée sur le poste (MW)**	**Capacité réservée affectée (MW)**	**Capacité réservée résiduelle (MW)**
DIGNE	24.0	7.0	17.0
DRAGUIGNAN	43.0	2.0	41.0
DURANNE(LA)	102.0	3.6	98.4
ENCO-DE-BOTTE	21.0	2.7	18.3
EGUILLES	21.0	2.8	18.2
EMBRUN	20.0	6.0	14.0
L’ENSOLEILLE	18.0	1.2	16.8
ENTRAIGUES	20.0	5.6	14.4
ENTREVAUX	80.0	2.0	78.0
ESCAILLON (L)	20.0	2.2	17.8
L ESCARELLE	66.0	2.5	63.5
L’ESTAQUE (SNCF)	0.0	0.0	0.0
L’ETANG (SNCF)	0.0	0.0	0.0
EYGLIERS	0.0	0.0	0.0
FOUX D ALLOS	10.0	0.6	9.4
FAVARY	32.0	4.1	27.9
FEUILLANE	426.0	352.3	73.7
FREJUS	19.0	5.2	13.8
FONTAN	0.0	0.0	0.0
GALEJON (SNCF)	0.0	0.0	0.0
GAP	28.0	8.3	19.7
GARDE (LA)	140.0	4.6	135.4
GARDANNE	36.0	5.1	30.9
LAGAVOTTE	25.0	1.4	23.6

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2024			
Poste	**Capacité réservée sur le poste (MW)**	**Capacité réservée affectée (MW)**	**Capacité réservée résiduelle (MW)**
GONTARD	33.0	4.2	28.8
GORBELLA	5.0	0.5	4.5
GRASSE	25.0	3.1	21.9
GRIMAUD	27.0	0.4	26.6
GRISOLLES	16.0	11.1	4.9
GROULLES	25.0	2.4	22.6
GUILLAUMES	13.0	0.1	12.9
HAUT-VAR	160.0	85.0	75.0
HYERES	17.0	2.5	14.5
ISOLA	1.0	0.0	1.0
ISOLA	3.0	0.0	3.0
JANAS	10.0	1.1	8.9
JANE	0.0	0.0	0.0
JOUQUES	0.0	0.0	0.0
LAMBESC	39.0	14.7	24.3
LARAGNAIS	80.0	0.0	80.0
LE LARGUE	0.0	0.0	0.0
LAURE	25.0	4.3	20.7
LAVALDUC	0.0	0.0	0.0
LE LAVANDOU	20.0	1.4	18.6
LAVERA	41.0	0.8	40.2
LES LICES	5.0	0.4	4.6
LIMANS	22.0	15.5	6.5
LINGOSTIERE	20.0	2.1	17.9

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2024			
Poste	**Capacité réservée sur le poste (MW)**	**Capacité réservée affectée (MW)**	**Capacité réservée résiduelle (MW)**
LE LOUP	20.0	0.7	19.3
MAS-DE-GOUIN	36.0	16.3	19.7
MAS-POINTU	0.0	0.0	0.0
MALEBARGE (SNCF)	0.0	0.0	0.0
MALLEMORT	68.0	17.3	50.7
MALLEMORT	0.0	0.0	0.0
MAZARGUES	29.0	1.6	27.4
LA MEDE (EDF-CRD)	10.0	1.2	8.8
MENTON	12.0	0.6	11.4
MEYRARGUES	16.0	4.1	11.9
MIRAMAS	30.0	3.5	26.5
MONDRAGON	0.0	0.0	0.0
MOUGINS	25.0	2.5	22.5
MOUISSONNES	36.0	10.3	25.7
LA MARQUISANE	0.0	0.0	0.0
MARTIGUES	14.0	1.0	13.0
LA MARTINIERE	46.0	40.8	5.2
MONTAGNETTE	0.0	0.0	0.0
MONTDAUPHIN	10.0	2.0	8.0
MONTMARTEL	24.0	6.2	17.8
NORD-DE-CRAU	80.0	0.0	80.0
NEOULES	0.0	0.0	0.0
LES OLIVETTES	11.0	9.2	1.8
OLLIERES	0.0	0.0	0.0

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2024			
Poste	**Capacité réservée sur le poste (MW)**	**Capacité réservée affectée (MW)**	**Capacité réservée résiduelle (MW)**
ORAISON	0.0	0.0	0.0
PONT-D ARAN	20.0	1.9	18.1
PORT-DE-BOUC	20.0	1.7	18.3
PONT DU FOSSE	18.0	2.5	15.5
PLAN-DE-GRASSE	0.0	0.0	0.0
PONT-ST-JEAN	10.0	0.2	9.8
PAS-DES-LANCIERS (EDF-SNCF)	19.0	4.9	14.1
PLAN-D ORGON	111.0	9.7	101.3
PLATEAU DE PUIMICHEL	0.0	0.0	0.0
PORT-ST-LOUIS-DU-RHONE	22.0	10.0	12.0
PLAN-DU-VAR	13.0	1.1	11.9
LA PALUD	0.0	0.0	0.0
PALUN (LA)	0.0	0.0	0.0
LA PENNE (SNCF)	0.0	0.0	0.0
PERTUIS	26.0	4.6	21.4
PEYMEINADE	15.0	1.4	13.6
LA PINEDE	0.0	0.0	0.0
PIOLENC	27.0	18.9	8.1
PONTEAU	0.0	0.0	0.0
LE PONTET	0.0	0.0	0.0
PUGET	19.0	4.1	14.9
RABATAU	28.0	0.2	27.8
RASSUEN	42.0	4.2	37.8

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2024			
Poste	**Capacité réservée sur le poste (MW)**	**Capacité réservée affectée (MW)**	**Capacité réservée résiduelle (MW)**
REALTOR	107.0	0.0	107.0
LA REPASSE	7.0	4.0	3.0
RISSO	33.0	0.6	32.4
ROCBARON	40.0	0.6	39.4
LA RODE	5.0	0.3	4.7
ROGNAC	0.0	0.0	0.0
LES ROQUES (SNCF)	0.0	0.0	0.0
ROSANAIS	80.0	0.0	80.0
ROUMOULES	12.0	3.6	8.4
ROURE	5.0	1.1	3.9
ROUSSET	20.0	1.8	18.2
ROQUEBILLIERE	4.0	0.2	3.8
ROQUEROUSSE	0.0	0.0	0.0
SALON BEL AIR	60.0	6.1	53.9
SERRE-BARBIN	10.0	1.0	9.0
SALON-CROIX-BLANCHE	31.0	7.0	24.0
SIX-FOURS	12.0	2.4	9.6
SALIN-DE-GIRAUD	13.0	1.1	11.9
SERRE-PONCON	38.0	3.8	34.2
SUD-VALENSOLE	160.0	0.0	160.0
SAGNES (LES)	10.0	0.0	10.0
SALERNES	14.0	2.4	11.6
SALIGNAC	0.0	0.0	0.0
SALON	0.0	0.0	0.0

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2024			
Poste	**Capacité réservée sur le poste (MW)**	**Capacité réservée affectée (MW)**	**Capacité réservée résiduelle (MW)**
SAUMATY	58.0	5.8	52.2
LES SEGONNAUX	0.0	0.0	0.0
LE SELONNET	10.0	2.5	7.5
SEPTEMES	21.0	0.0	21.0
LA SEYNE	10.0	0.9	9.1
LA SIAGNE	15.0	2.2	12.8
SIGNES	24.0	3.7	20.3
SISTERON	58.0	8.0	50.0
SOLLIES	34.0	3.3	30.7
SORGUES	65.0	6.2	58.8
SOSPEL	12.0	0.2	11.8
ST-AUBAN	53.0	32.2	20.8
ST-CASSIEN	20.0	1.6	18.4
STE CECILE LES VIGNES	28.0	6.3	21.7
ST-CHAMAS	0.0	0.0	0.0
ST-MARTIN-DE-CRAU	0.0	0.0	0.0
SAINT-CYR SUR MER	10.0	0.7	9.3
ST-DALMAS	1.0	0.0	1.0
ST-ESTEVE	0.0	0.0	0.0
STE-MAXIME	20.0	4.5	15.5
ST-MAXIMIN	41.0	11.6	29.4
ST-MAURICE	0.0	0.0	0.0
ST REMY DE PROVENCE	12.0	3.5	8.5
ST-RAPHAEL	20.0	1.4	18.6

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2024			
Poste	**Capacité réservée sur le poste (MW)**	**Capacité réservée affectée (MW)**	**Capacité réservée résiduelle (MW)**
SAINT SAVOURNIN	30.0	2.0	28.0
ST-ETIENNE-DE-TINEE	3.0	0.0	3.0
ST-TROPEZ	14.0	1.2	12.8
STE-TULLE	10.0	9.4	0.6
ST-VERAN	21.0	0.6	20.4
ST-MARTIN-VESUBIE	0.0	0.0	0.0
SUIVES	0.0	0.0	0.0
SYLVABELLE	10.0	0.0	10.0
TOUR-LASCARIS	5.0	0.4	4.6
TRINITE-VICTOR	14.0	13.2	0.8
TERRADOU	133.0	12.7	120.3
LE THOR	0.0	0.0	0.0
TOURRETTES	19.0	1.7	17.3
TRANS	33.0	7.7	25.3
TRESCLEOUX	40.0	7.7	32.3
LA TRINITE	9.0	2.1	6.9
TRINQUETAILLE	10.0	2.7	7.3
VIEUX-PORT	18.0	0.1	17.9
VAISON-LA-ROMAINE	18.0	10.2	7.8
LE VAL	27.0	7.3	19.7
VALABRES	0.0	0.0	0.0
VALBONNE	15.0	1.6	13.4
VALDEROURE	90.0	17.7	72.3
VARS	5.0	0.0	5.0

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2024			
Poste	**Capacité réservée sur le poste (MW)**	**Capacité réservée affectée (MW)**	**Capacité réservée résiduelle (MW)**
VEDENE	24.0	4.5	19.5
VENCE	15.0	1.2	13.8
VENTAVON	46.0	7.6	38.4
VEYNES	69.0	11.2	57.8
VIDAUBAN	0.0	0.0	0.0
VINON	6.0	4.1	1.9
VINS	0.0	0.0	0.0
VITROLLES	26.0	2.6	23.4